

Aïssat Idir mort le 27 juillet 1959

Le martyr torturé au chalumeau par le colonialisme français

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 24ème année

D'ALGERIE

N°7240 - DIMANCHE 27 JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Importation pour la revente en l'état

Les opérateurs appelés à mettre à jour leur situation

P04

Les avertissements de la protection civile sans échos

Cas de noyades et des sauvetages en mer



Lire en page 03

P07

ORAN

Préparatifs de la rentrée scolaire 2025-2026

Des inspections pour accélérer le rythme des travaux

Route nationale N°11

On a frôlé la catastrophe à Gdyl

Circulation

Le stationnement anarchique fait de la résistance

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Groupes parlementaires de l'APN

Sit-in de solidarité avec le peuple palestinien

Les membres des groupes parlementaires de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont organisé, jeudi devant le siège de l'institution, un sit-in de solidarité avec le peuple palestinien en proie à l'agression sioniste contre la bande de Ghaza. Dans un communiqué publié à l'occasion de ce sit-in de solidarité, organisé en marge de la clôture de la session parlementaire 2024-2025, les membres des groupes parlementaires ont exprimé "leur solidarité totale et inconditionnelle avec le peuple palestinien résistant", condamnant vigoureusement les crimes barbares commis par les forces d'occupation sionistes contre l'enfance et contre l'humanité. Dans leur communiqué, les parlementaires ont pointé la responsabilité de la communauté internatio-

nale pour son inaction et son silence face à ce qui se passe en Palestine. Les groupes parlementaires ont, par ailleurs, salué les "positions constances de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne", appelant à "poursuivre les efforts politiques et diplomatiques pour mettre fin à l'agression, lever le blocus et ouvrir des corridors humanitaires permanents et sécurisés pour assurer l'acheminement de la nourriture, des médicaments et de l'eau au peuple palestinien assiégé". Ils ont également appelé les Parlements des pays arabes et musulmans et tous les Parlements libres dans le monde à "agir de toute urgence pour demander des comptes à l'occupation sioniste et soutenir la résilience du peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza".

Chargé par le président de la République

Rezig à Addis-Ababa pour le Sommet onusien sur les systèmes alimentaires

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, prendra part aux travaux du 2e Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS+4), prévu du 27 au 29 juillet à Addis-Ababa (Ethiopie), a indiqué samedi, un communiqué du ministère. La participation de l'Algérie

s'inscrit dans le cadre de son engagement, sous la conduite du président de la République, à soutenir les efforts internationaux visant à construire des systèmes alimentaires durables, équitables et résilients, au vu des défis croissants liés à la sécurité alimentaire, aux changements climatiques et aux mutations économiques mondiales, lit-on dans le communiqué.

Décès du journaliste Nacer Tir

La DG de la Communication à la Présidence de la République présente ses condoléances

La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du journaliste de la Radio nationale, Nacer Tir décédé, vendredi, à l'âge de 58 ans. "La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République adresse ses condoléances les plus attristées et ses sincères sentiments de compassion à la famille du journaliste

de la Chaîne II, feu Nacer Tir, qui fut l'un des piliers de la chaîne d'expression amazighe", lit-on dans le message de condoléances. "En cette douloureuse circonstance qui affecte l'ensemble de la corporation médiatique, nous prions Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter à ses proches patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous revenons", ajoute la même source.

Réforme du Conseil de sécurité

Mme Mansouri participe au Sommet du C10 de l'UA

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris part, vendredi par visioconférence, aux travaux du 6ème Sommet du Comité des Dix (C10) de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri a participé ce jour par visioconférence, aux travaux du 6ème Sommet du C10 de l'UA sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies", lit-on dans le communiqué. Le Sommet, présidé par

le président du Sierra Leone, M. Julius Maada Bio, a été consacré à "l'adoption d'un modèle de réforme reflétant la position africaine unifiée, en vue de sa présentation au président de l'Assemblée générale de l'ONU dans le cadre des négociations intergouvernementales en cours", précise la même source. Dans son allocution lors du Sommet, Mme Mansouri a réaffirmé, au nom du président de la République, l'engagement de l'Algérie "à défendre le droit légitime de l'Afrique à une représentation équitable et permanente au sein du Conseil de sécurité onusien, conformément à la Déclaration de Syrte et au Consensus d'Ezulwini". Elle a mis l'accent sur la nécessité d'"unifier les rangs africains et d'intensifier les efforts pour une réforme globale qui rétablisse l'équilibre de l'ordre international sur la base de la justice et de l'équité", a conclu le communiqué.

Foire commerciale intra-africaine

Une opportunité pour renforcer la position de l'Algérie en Afrique

L'Algérie accueillera la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF2025) du 4 au 10 septembre 2025, au Palais des Expositions des Pins Maritimes à Alger. Ce salon est un événement continental ma-

jeur qui permettra à l'Algérie d'affirmer sa position sur le continent africain comme moteur de développement et de consolider son rôle effectif dans la promotion de l'intégration économique africaine.

Autodétermination du peuple Sahraoui

Soutien réaffirmé du Parlement panafricain

Le président du Parlement panafricain (PAP), Chief Fortune Charumbira, a réaffirmé la position ferme et constante de l'institution continentale en faveur de la lutte légitime du peuple sahraoui pour la liberté et l'autodétermination, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). M. Charumbira a exprimé mercredi, lors de sa rencontre avec le président du Conseil national sahraoui, Hamma Salama, en marge de la cinquième session ordinaire du PAP qui se tient à Midrand en Afrique du Sud, le "soutien ferme et constant du Parlement panafricain au peuple sahraoui dans sa lutte légitime pour la liberté et l'autodétermination,

conformément aux résolutions des Nations unies et de l'Union africaine". Il a souligné que "l'invitation adressée au président du Parlement sahraoui pour se rendre au PAP en est la preuve concrète". Selon l'agence SPS, la rencontre a également porté sur les derniers développements de la cause sahraouie, les relations bilatérales et les questions d'intérêt commun. Pour rappel, la 5e session ordinaire de la 6e législature du PAP s'est ouverte lundi dernier, à Midrand, sous le thème de l'Union africaine pour l'année 2025 "La justice pour les personnes d'ascendance africaine à travers des réparations".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41

Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Les avertissements de la protection civile sans échos

Cas de noyades et des sauvetages en mer

Par B.Kamel

Une nouvelle fois la sonnette d'alarme est tirée par la protection civile en Algérie. En dépit des appels pressants et répétitifs lancés par les services de la Protection civile afin de surseoir au phénomène de noyades et éviter ainsi davantage de pertes humaines inutiles, les baigneurs continuent de faire fin des consignes les plus élémentaires entrant dans la préservation et la protection de la santé des estivants sur les plages pendant la saison estivale. La protection civile a enregistré plusieurs cas de noyade malgré les avertissements émis concernant l'état agité de la mer le long des côtes algériennes vendredi et samedi. Se baigner dans une mer agitée est déconseillé et hautement dangereux. En raison des vagues et des courants d'eau souvent dissimulés, et les conditions météorologiques difficiles, des baigneurs préfèrent jouer le quitte ou double, jouant leur vie et la mettant en péril et aux mains du diable. Pour éviter tout risque, il est toujours recommandé de fréquenter les zones de baignade surveillées et autorisées loin des rochers ou des zones non surveillées ou le cas échéant des zones d'eau agitées. La baignade en mer agitée ou à conditions climatiques plus ou

moins inextricables n'est plus hélas comme auparavant à la merci des sauveteurs qui malgré leur courage, leur témérité, risquent parfois leur propre vie afin de sauver ce qu'il faut sauver mais jusqu'à quand ? Le cas extrême et navrant à la fois est qu'il arrive qu'un sauveteur soit lui-même victime de noyade ! Comment freiner la courbe ascendante ces dernières années du phénomène ? Une catégorie d'estivants ne soucient plus aujourd'hui de se baigner dans une mer agitée sans s'attirer des ennuis, question de montrer si on est capable d'affronter et défier les hautes vagues mais c'est sans compter des conditions de la mer ou de la zone non surveillée où l'on se baigne, quand plus personne n'est en mesure de défier dame nature avec ses caprices et ses faits de tristesse. Avant-hier, les services de la Protection civile ont repêché le corps d'un homme de 50 ans sur la plage de Messida, dans la commune de Souarekh (wilaya d'El Tarf). La victime, un homme, a été transférée au service de conservation des corps de l'hôpital local. Dans la wilaya voisine de Annaba, la Protection civile est intervenue pour repêcher le corps d'un homme de 43 ans, originaire de la wilaya d'Oum El Bouaghi, qui s'est noyé sur la plage de Djnan El Bey, dans la commune de Seraïdi. Le corps a été transféré

au service de conservation des corps de l'hôpital universitaire Ibn Rochd. Les services de la Protection civile de la wilaya de Skikda sont également intervenus pour rechercher des personnes disparues en mer sur les plages de Siran et Oued Kassab. La même situation est observée dans les wilayas d'Oran et de Mostaganem, où les opérations de recherche de disparus en mer se poursuivent. Dans la wilaya de Jijel, les services de la Protection civile ont réussi à sauver deux personnes d'une mort certaine sur la plage d'Ouled Bou-nar. La série noire ne s'est pas limitée aux seules plages. Hors du littoral, la wilaya de Naâma a été le théâtre d'une autre tragédie, avec la perte d'un enfant de 13 ans qui a péri dans un bassin d'irrigation, a fait savoir la Protection civile. Ces interventions surviennent malgré les avertissements lancés par les mêmes services aux estivants pour ce week-end, signalant que la mer serait très agitée et que le drapeau rouge serait hissé sur toute la côte algérienne. Les services de la Protection civile des wilayas côtières ont également appelé les citoyens, via leurs pages Facebook, à ne pas nager ni prendre de risques dans de telles conditions, et ont mené des campagnes de sensibilisation auprès des baigneurs sur les plages.

Poste et télécommunications

Signature d'un mémorandum d'entente algéro-italien pour renforcer la coopération

Un mémorandum d'entente visant à renforcer, à promouvoir et à développer la coopération dans le domaine de la Poste et des Télécommunications entre l'Algérie et l'Italie a été signé à Rome par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki et le ministre italien des Entreprises et du Made in Italy, Adolfo Urso, indique, samedi, un communiqué du ministère. Le mémorandum d'entente a été signé dans le cadre de la visite officielle effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en République italienne, où il a présidé, du côté algérien, les travaux de la 5e session du Sommet intergouvernemental Algéro-Italien de haut niveau, précise le communiqué. Le document signé porte sur "le développement de l'infrastructure des télécommunications, notamment en matière de bande passante internationale et de réseaux sous-marins internationaux, le développement des services postaux et de télécommunications au profit des citoyens des deux pays, et les mécanismes garantissant leur pérennité en toutes circonstances, outre l'optimisation des compétences des employés du secteur dans les deux pays, à travers l'organisation d'ateliers techniques et de sessions de formation pour les experts des deux parties", ajoute la même source. Il s'agit également du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Italie, à travers l'encouragement des partenariats entre les opérateurs dans le domaine des télécommunications, en vue de renforcer l'intercon-

nexion internationale et les services de données mobiles, le cloud computing, ainsi que les solutions de la 5G et de l'Internet des objets (IoT). Par ailleurs, le mémorandum d'entente prévoit "le renforcement de la coopération dans certains domaines d'importance majeure dont la sécurité des données et la cybersécurité, la radio-communication et la gestion du spectre des fréquences, ainsi que la promotion de l'innovation". Lors de sa rencontre avec le ministre italien, M. Zerrouki a souligné "la profondeur des relations bilatérales entre l'Algérie et l'Italie, lesquelles connaissent aujourd'hui une mutation qualitative, passant d'un partenariat traditionnel

à un partenariat d'avenir basé sur une vision commune et une feuille de route claire, afin de construire un avenir connecté, sécurisé et innovant". Il a également souligné que "la souveraineté ne se limite plus aux territoires et aux frontières, mais s'étend aux données, aux infrastructures numériques et aux capacités technologiques, d'où la nécessité pour les relations algéro-italiennes de s'ériger en modèle pionnier d'intégration numérique et de coopération technologique commune, dans le but de renforcer la souveraineté numérique des deux pays de manière à servir leurs intérêts stratégiques face aux mutations mondiales effrénées".

Session parlementaire 2024-2025

Le bilan législatif accompagne l'effort national

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a affirmé, jeudi, que le bilan législatif de la session parlementaire ordinaire 2024-2025, clôturée jeudi, est venu accompagner l'effort national de consécration des valeurs de la République et de renforcement de l'Etat de droit. Dans son allocution à cette occasion, M. Boughali a précisé que les conclusions de la session ordinaire du Parlement s'inscrivent dans le cadre de "l'accompagnement de l'effort national visant à asseoir les valeurs de la République, à renforcer l'Etat de droit et à répondre aux aspirations des citoyens, conformément à la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en la matière". A ce titre, le président de l'APN s'est félicité des acquis accomplis au double plan interne et exter-

ne, sous la conduite du président de la République, mettant en avant "la dynamique de développement et les réformes profondes en cours de concrétisation, en réponse aux aspirations des citoyens et dans le respect du principe de la souveraineté nationale dans la prise de décision libre". "Quelques mois seulement après le début du second mandat présidentiel, les efforts de l'Etat commencent déjà à porter leurs fruits", a-t-il soutenu, citant en exemple "la maîtrise du déficit budgétaire, l'élargissement de la base des exportations hors-hydrocarbures, la réalisation d'un excédent dans la balance commerciale, ainsi que le lancement de grands projets d'investissement dans de nombreux secteurs". Revenant sur le bilan législatif du Parlement durant cette session, M. Boughali a précisé qu'il s'est

distingué par l'adoption de 15 textes de loi, ainsi que par 625 questions orales et 3.031 questions écrites adressées au gouvernement. Il a évoqué, dans le même contexte, la journée d'étude organisée par l'APN sur les explosions nucléaires françaises en Algérie, laquelle a débouché sur le lancement du projet de loi sur la criminalisation du colonialisme, une démarche conforme à la volonté politique de l'Etat de préserver la Mémoire nationale. Par ailleurs, M. Boughali a réaffirmé la position immuable de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, dénonçant le silence de la communauté internationale face aux massacres barbares commis contre les habitants de la bande de Ghaza, tout en rappelant la position de l'Algérie soutenant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Des noyades malgré les consignes et les alertes

On continue à sous-estimer les consignes et les alertes données par les agents de surveillance des plages ! Et, c'est normal et logique que les résultats ne soient pas ce à quoi on s'attendait. Les morts, «avalés» par la mer, sont de plus en plus nombreux. Les esprits aventureux et dédaigneux qui se croient plus malins et défient les règles, les interdictions et les us sont les plus grands candidats pour ces aventures finissant bêtement dans une noyade mortelle, provoquée par les dangereuses vagues d'une mer houleuse. Les drapeaux rouges sont là, indiquant à tout un chacun, que la baignade est dangereuse donc strictement interdite. Les drapeaux, flottant généralement à partir d'une position très haute, afin qu'ils soient visibles pour tout le monde. Ces comportements insubordonnés font partie d'une indiscipline publique caractéristique chez notre peuple. Ce qui est très constaté, pas uniquement sur les plages, mais malheureusement un peu partout ! Il y a quelques années de ça, nous avons soulevé sur cette même chronique, le problème de la discipline civile qui nous fait grandement défaut. Son absence inciterait directement au chaos. Ce qu'il fallait, c'est prendre les mesures adéquates afin de rendre la population plus soumise aux lois et aux règlements, comme ils étaient jadis, à l'époque des lointains ancêtres soumis de façon drastiques aux traditions et aux us de leurs sociétés de l'époque, inspirés de leur religion. Nos ancêtres savaient comment garder un équilibre sociétal. Ils n'avaient pas besoin de se référer à quiconque. La discipline civile y était de rigueur. Les témoignages des voyageurs européens et autres ayant visité notre pays à des époques différentes de l'Histoire, sur le mode de vie exemplaire de nos ancêtres pourraient nous inspirer de la fierté. Nous attaquons l'esprit du problème et pas un comportement, un fragment qui fait partie d'un phénomène social plus généralisé. Il semble que les pouvoirs publics et malgré les revers dangereux conséquents ne donnent pas assez d'importance à la question de la discipline publique. Alors, que si cette discipline est imposée et ensuite observée par tout le monde, beaucoup de problèmes seraient réglés et pas mal d'efforts inutiles seraient épargnés. Remarquez par exemple la question de fumer dans les espaces publiques et dans les transports en commun.. Aucun citoyen n'oserait allumer une cigarette dans les endroits précités... Remarquez, également et toujours à titre d'exemple, la question du port obligatoire de la ceinture de sécurité pendant la conduite qui est fermement exécutée. Quand on veut discipliner un peuple, on a tous les moyens sécuritaires et juridiques pour le faire..

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Conseil de sécurité,
l'Algérie réclame
une réforme !

En ces temps de désillusion onusienne, l'Afrique, par la voix de l'Algérie, refuse le silence. Vendredi, lors du 67^e sommet du Comité des Dix (C10) de l'Union africaine, Mme Selma Bakhta Mansouri, secrétaire d'État algérienne aux Affaires africaines, a plaidé pour une réforme structurelle du Conseil de sécurité de l'ONU. Portant le message de Tebboune, elle a réaffirmé, l'engagement de l'Algérie «à défendre le droit légitime de l'Afrique à une représentation équitable et permanente au sein du Conseil de sécurité onusien, conformément à la Déclaration de Syrte et au Consensus d'Ezulwini». Ce cri du cœur, l'Afrique n'est pas seule à le pousser. Le Brésil et l'Inde, soutenus par la Chine et la Russie, réclament eux aussi leur place autour de la table des puissants. Pour Lula et Modi, l'exclusion des grandes nations émergentes du cercle fermé des membres permanents est non seulement injuste, mais obsolète. Ils veulent rompre avec un ordre mondial figé, hérité de 1945, qui n'a plus rien de représentatif. Car c'est bien là que le bât blesse : le Conseil de sécurité n'incarne plus l'équilibre des puissances du XXI^e siècle. Son droit de veto, censé être un outil de paix, est devenu un instrument de blocage politique. Inertes face à Gaza, silencieux sur tant de crises, les membres permanents, à coups de vétos croisés, neutralisent toute tentative de consensus. L'ONU, jadis phare de la diplomatie mondiale, dérive aujourd'hui entre lourdeurs bureaucratiques, double discours et crises de légitimité. António Guterres lui-même a sonné l'alarme. À l'approche des 80 ans de l'organisation, le secrétaire général appelle à un «sursaut» : réforme budgétaire, refonte des mandats et restructuration du système. Mais sans réforme du Conseil de sécurité, tout cela risque de n'être qu'un cautère sur une jambe de bois. L'initiative «ONU 80» ne peut réussir sans un aggiornamento profond du cœur de la machine onusienne. Et c'est précisément ce que réclame l'Algérie, aux côtés des pays du Sud global : un Conseil qui reflète la géopolitique d'aujourd'hui, où l'Afrique n'est plus un sujet, mais un acteur. Réformer, ce n'est pas seulement moderniser. C'est redonner à l'ONU sa raison d'être. Comme l'a martelé Mme Mansouri : il est temps que justice, équité et représentativité cessent d'être des mots creux dans le grand théâtre des résolutions non contraignantes. L'histoire n'attendra pas.

Importation pour la revente en l'état

Les opérateurs appelés à mettre à jour leur situation

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a appelé, jeudi dans un communiqué, les opérateurs économiques intervenant dans le domaine de l'importation de biens et marchandises destinés à la revente en l'état, dont les marchandises sont actuellement au niveau des ports algériens et qui n'ont pas pu effectué la domiciliation bancaire ou les procédures de dédouanement, à présenter une série de documents pour mettre à jour leur situation. Il s'agit de soumettre une copie du registre de commerce, une copie de l'avis d'arrivée des marchandises avant la date du 24 juillet 2025, une facture définitive et le document de domiciliation bancaire si disponible, précise la même source. Les documents en question doivent être envoyés à l'adresse électronique "avis.revent@mcepe.gov.dz", indique le communiqué, précisant que tout envoi non effectué via l'adresse électronique susmentionnée, ne sera pas pris en compte. Le ministère a informé, dans un autre communiqué, les opérateurs économiques intervenant dans l'importation à leur compte (gestion et/ou équipement) et qui n'ont pas pu réglé leur tableaux prévisionnels auprès des secteurs concernés, que l'adresse électronique "reclam.ppfonctionnemnt@mcepe.gov.dz" est mise à leur disposition pour envoyer leurs programmes. Les opérateurs concernés doivent fournir une lettre explicative justifiant l'absence de signature sur le tableau, signée et cachetée, une copie du tableau prévisionnel, signée et cachetée, une copie du registre du commerce, et le procès-verbal de constat de l'existence de l'usine (en activité ou en cours de construction), délivré par un huissier de justice, et ce avant le 10 août prochain. Concernant le dépôt du programme prévisionnel d'importation pour le 2e semestre 2025 relatif aux opérations d'importation dans le cadre de la gestion et/ou de l'équipement, et vu les demandes urgentes de prolongation des délais introduites par les opérateurs économiques, les délais de dépôt ont été prolongés au 10 août prochain, précise le communiqué du ministère.

Energies renouvelables

Yassaâ reçoit une délégation de la BSW Solar

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Nouredine Yassaâ a reçu, mercredi à Alger, une délégation de l'Association allemande fédérale de l'industrie solaire (BSW Solar), conduite par le directeur général des affaires internationales, David Wedepohl, avec laquelle il a examiné les opportunités de renforcer la coopération dans le secteur des énergies renouvelables, a rapporté un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, les deux parties ont passé en revue les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, ainsi que les opportunités de partenariat et d'investissement entre les sociétés algériennes, notamment le groupe Sonelgaz et BSW Solar qui regroupe plus de 1.100 entreprises activant dans les différentes étapes de la chaîne de valeur de l'énergie solaire et de son stockage. Les discussions ont également porté sur les possibilités de la fabrication des composants des systèmes solaires au niveau local et de bénéficier de l'expertise allemande,

afin de soutenir les efforts de transfert de technologie et de renforcer les capacités et la formation. Il s'agit également des perspectives de coopération dans les projets liés à la production d'hydrogène vert, au transport de l'électricité et à son raccordement aux réseaux intelligents. Dans ce cadre, les échanges ont permis d'évoquer le projet "TaqaHy+" qui vise à développer les énergies renouvelables, l'hydrogène vert et l'efficacité énergétique en Algérie, ainsi que le mémorandum d'entente signé en février 2024, entre le groupe Sonelgaz et BSW Solar, destiné au renforcement des capacités nationales, à travers l'échange des expertises techniques et technologiques, à même de permettre à moyen-terme de fabriquer et d'intégrer localement les équipements et d'élargir la base industrielle nationale dans ce domaine. A cette occasion, M. Yassaâ a affirmé que cette coopération s'inscrit dans le cadre de la nouvelle vision énergétique de l'Algérie, qui place la transition énergétique durable au centre de ses priorités, en tirant profit des vastes res-

sources naturelles du pays, de sa main-d'œuvre qualifiée et des infrastructures disponibles. Il a souligné l'importance de l'échange d'expertises avec la partie allemande, qualifiant "l'Association allemande de partenaire idéal pour le transfert des meilleures pratiques et des technologies modernes vers l'Algérie". De leur côté, les membres de la délégation allemande ont exprimé "leur grand intérêt pour le marché algérien qu'ils considèrent comme source d'opportunités prometteuses pour l'établissement de partenariats stratégiques à long terme, notamment dans un environnement juridique attractif et à la faveur des initiatives bilatérales conjointes", selon la même source. Il est à signaler que l'Association allemande joue un rôle important dans le développement des politiques et des législations relatives à l'énergie solaire en Allemagne et en Europe, et contribue à l'expansion des entreprises allemandes vers les marchés internationaux à travers un accompagnement technique et professionnel, conclut le communiqué.

Sonatrach

Des filiales signent des mémorandums d'entente avec des compagnies libyennes

Quatre mémorandums d'entente ont été signés, jeudi à Alger, entre des filiales et structures relevant du groupe pétrolier Sonatrach, et des compagnies libyennes, dont la compagnie pétrolière nationale de la Libye (National Oil Corporation-NOC) sur la coopération dans les domaines technique et opérationnel, la formation et le transfert de la connaissance. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de Sonatrach, sous la supervision du vice-président chargé de l'exploration et de la production, Farid Djettou, en tant que représentant du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, en présence du membre du Conseil d'administration de la NOC, Hussain Safar et des présidents des commissions d'orientation conjointes entre Sonatrach et la

compagnie libyenne, Youcef Khanfar et Bachir Karia. Le premier mémorandum d'entente qui concerne le domaine de la géophysique, a été signé par l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO), filiale de Sonatrach et la compagnie libyenne National gestion commerce organisation (Nageco) dans le but de fusionner les ressources des deux compagnies pour la réalisation de travaux de géophysique, de traitement et d'interprétation sismiques. Le deuxième mémorandum lié au domaine des services aux puits, a été signé entre l'Entreprise nationale de services aux puits (ENSP) relevant de Sonatrach et la compagnie libyenne JOT pour l'exécution des services de pétrole et de gaz en Algérie et à l'étranger y compris en matière de test et forage de puits. Le troisième mémorandum qui concerne les activités et analyses de laboratoires, a été signé entre la division Laboratoires dépendant de l'activité Exploration et Production de Sonatrach, et le centre de recherches pétrolières relevant de la NOC. Ce mémorandum permettra d'effectuer conjointement des activités de laboratoires et des analyses dans le cadre des projets de partenariat entre Sonatrach et la compagnie libyenne, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature. Le quatrième mémorandum d'entente qui a trait à la formation et au transfert de connaissance, a été signé entre Sonatrach et la NOC dans le but de renforcer la coopération en matière de formation dans toutes les spécialités relatives à la chaîne des valeurs des hydrocarbures. Les accords signés visent à booster la coopération dans divers domaines comme la formation et le transfert de compétences dans toutes les spécialités relatives au secteur des hydrocarbures, à travers l'évaluation, le développement des compétences et le parta-

ge d'expériences entre Sonatrach et les Instituts de formation relevant du Groupe, à l'instar de l'Institut algérien du pétrole (IAP) et l'Académie de management de Sonatrach et des établissements similaires relevant de la NOC, a expliqué M. Youcef Khanfar. Ces accords permettront d'évaluer et de mettre à niveau les formateurs, en sus de favoriser le partage des meilleures pratiques en matière de formation, de fournir le matériel de forage et d'intervention au niveau des puits, et d'assurer les services de maintenance et de formation, selon le même responsable. Dans une allocution au nom du PDG de Sonatrach, le vice-président chargé de l'exploration et de la production a souligné l'importance des documents de coopération signés, précisant qu'ils instaurent "un nouveau cadre de coopération entre le groupe Sonatrach et la compagnie pétrolière nationale de la Libye" et ouvrent aux deux parties "des perspectives prometteuses de coopération directe et efficace dans des domaines spécialisés et importants". M. Djettou a ajouté qu'il s'agit "d'un nouveau jalon qui s'ajoute au socle du partenariat stratégique que nous comptons renforcer entre l'Algérie et la Libye", soulignant que Sonatrach "a été et continue d'être présente dans le secteur énergétique libyen à travers des contrats d'exploration et de production, notamment depuis 2005 sur le bloc 65 et depuis 2008 sur le bloc 95/96". De son côté, le membre du Conseil d'administration de la NOC, Hussain Safar, a affirmé que la signature de ces mémorandums souligne la profondeur des relations historiques entre les deux pays frères, exprimant la volonté de la Société libyenne de renforcer les relations et de construire un partenariat solide avec le groupe Sonatrach à tous les niveaux.

Aïssat Idir mort le 27 juillet 1959 Le martyr torturé au chalumeau par le colonialisme français

Par Nadira FOUDAD

Mort le 27 juillet 1959, le chahid Aïssat Idir, père fondateur de l'UGTA en 1956 et ses camarades sont alors isolés dans la prison de Bethioua à Oran après son transfert et seront torturés au chalumeau. L'administration pénitentiaire du colonialisme français était agacée par l'activisme et l'autorité grandissante d'Aïssat Idir et ses compagnons sur les prisonniers. Elle a procédé à la construction d'un mur de séparation entre eux et les autres dans la prison. Le fondateur de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) était un leader en toutes circonstances. Il est né le 11 juin 1915 à Djemâa Saharidj dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Il a répondu présent à l'appel du 1er Novembre 1954 pour le déclenchement de la guerre de libération. Aïssat Idir, le syndicaliste a été exécuté par le colonialisme français et meurt le 27 juillet 1959 à l'hôpital militaire d'Alger. Le martyr était l'un des grands syndicalistes algériens de l'Union

des travailleurs algériens et selon le témoignage de ses camarades de lutte, il a passé ses années avant son exécution à la prison de Bethioua qui comptait alors quelques 1.500 prisonniers, en compagnie d'autres syndicalistes dont le Docteur Boukadoum et Madjid Ali Yahia. Aïssat Idir s'est vite imposé comme interface entre les prisonniers et l'administration pénitentiaire en rédigeant leur courrier et prenant leur défense, ce qui remontait le moral aux détenus et animait leurs convictions. Dans cette prison, le colonialisme français a aménagé une cour spéciale pour Aïssat Idir et ses compagnons pour les empêcher de s'approcher des autres prisonniers. Le chahid et ses compagnons ont joué un rôle prépondérant lors de la grève de la faim organisée par les détenus en soutien à la grève des 8 jours déclenchée par le Comité de Coordination et d'Exécution (CEE) du FLN entre le 28 janvier et le 7 février 1957 pour démontrer l'appui du peuple à la révolution de libération, et des tortures subies, lui et ses camara-

des. Il a mobilisé les détenus et les a convaincus de l'importance de soutenir cette grève en engageant une grève de la faim. Ses compagnons de lutte pour l'indépendance de l'Algérie se remémorent avec amertume son parcours de combattant et se rappellent que face à son entêtement à défendre la cause des détenus et celle de l'Algérie qui aspire à son indépendance, il a été emmené à une destination inconnue depuis la prison de Bethioua. Certains disaient qu'il était transféré à Berouaghia, dans la wilaya de Médéa et d'autres à Aflou dans la wilaya de Laghouat. Il y'a lieu de préciser qu'après la création de la Centrale syndicale, il avait déclaré que "notre syndicat central est nécessaire à la volonté des travailleurs de mettre fin à l'exploitation exercée sur eux par l'administration coloniale et de la remplacer par un régime démocratique et social (...). En outre, notre révolution ne peut se concrétiser que dans le cadre d'une organisation de travailleurs nationale et indépendante".

Intoxications alimentaires en été Davantage de vigilance et de contrôle pour préserver la santé publique

Les intoxications alimentaires constituent l'un des problèmes de santé les plus fréquents durant la période estivale, en raison de la hausse des températures favorisant une prolifération rapide des bactéries dans les aliments, en l'absence de conditions de conservation et d'hygiène, d'où la nécessité de renforcer davantage la vigilance et le contrôle afin de préserver la santé publique. A ce propos, le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Abderrezak Bouamra a souligné que la hausse des températures et du taux d'humidité durant l'été représente l'un des principaux facteurs accélérant la croissance des bactéries dans les denrées alimentaires, ce qui entraîne une recrudescence des cas d'intoxication alimentaire durant cette période de l'année, ajoutant que le mauvais stockage des aliments et leur conservation à des températures inappropriées contribuent à aggraver la situation. Parmi les autres causes susceptibles de provoquer l'intoxication, figurent la contamination des aliments, la négligence de l'hygiène personnelle et de la propreté des ustensiles, ainsi que la consommation de produits insuffisamment cuits, explique M. Bouamra. Pour les catégories les plus exposées aux intoxications alimentaires, le DG de l'INSP a précisé qu'il s'agit des personnes à faible immunité, notamment les enfants dont le système immunitaire est encore en développement, les personnes âgées dont les défenses immunitaires diminuent avec l'âge, ainsi que les personnes atteintes de maladies chroniques et les femmes enceintes, chez qui l'intoxication peut entraîner une fausse couche ou un accou-

chement prématuré. Afin de renforcer la prévention, M. Bouamra a souligné la nécessité de consommer des aliments frais et récemment cuits, tout en veillant à leur conservation à des températures appropriées, ainsi que de respecter les règles d'hygiène personnelle et de la propreté des ustensiles de cuisine. Il a appelé les consommateurs à éviter les aliments de provenance douteuse et à consulter un médecin dès l'apparition de symptômes évocateurs d'une intoxication. De son côté, le président de l'Ordre Algérien des Médecins, Dr Mohamed Bekkat Berkani, a mis en garde contre les dangers liés au non-respect des conditions de conservation des aliments ou à la consommation de produits exposés à l'air libre, notamment en période de fortes chaleurs, ce qui favorise une prolifération exponentielle des germes pouvant entraîner des intoxications alimentaires nécessitant une admission en réanimation. Il a également insisté sur l'importance de la vigilance lorsqu'il s'agit de la restauration rapide (fast-food), qui représentent une source majeure d'intoxication alimentaire, appelant les estivants fréquentant les plages et les espaces de loisirs à conserver correctement les plats préparés à domicile et à faire preuve de prudence avec les produits prêts à consommer, leur contrôle étant difficile. De son côté, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a expliqué que l'intoxication alimentaire peut résulter de négligences de la part du producteur, des opérateurs économiques, des vendeurs ou même des consommateurs eux-mêmes. Il a ainsi appelé l'en-

semble des acteurs à faire preuve de vigilance et à assumer pleinement leur responsabilité dans la garantie de la sécurité alimentaire. Il a également souligné que de nombreux cas d'intoxications alimentaires surviennent dans des contextes collectifs, notamment dans les restaurants ou lors de mariages et de banquets, ce qui nécessite une vigilance accrue de la part des organisateurs de ces événements avec la désignation de spécialistes pour superviser le contrôle sanitaire des aliments servis. M. Zebdi a révélé plusieurs manquements contribuant à l'augmentation des cas d'intoxication, notamment l'interruption de la chaîne du froid, à laquelle certains recourent pour réduire la consommation électrique, surtout pendant la nuit, ainsi que les mauvaises manipulations des aliments, que ce soit à mains nues ou à l'aide d'ustensiles contaminés. Concernant les produits les plus souvent en cause dans les intoxications, les produits laitiers et ses dérivés arrivent en tête, suivis par les viandes de toutes sortes, puis les œufs et les préparations qui en contiennent, comme les sauces et les pâtisseries. Sur la sensibilisation, l'intervenant a mis en avant l'importance d'intensifier les campagnes de sensibilisation pendant la saison estivale, à travers des visites de terrain en coordination avec les partenaires institutionnels, ainsi que la diffusion de spots de sensibilisation sur les réseaux sociaux. En conclusion, M. Zebdi a appelé les consommateurs à faire preuve de davantage de conscience sanitaire, à ne pas prendre à la légère la manipulation des denrées sensibles et à veiller au respect de la chaîne du froid pour préserver leur santé.

Sûreté de wilaya de Sétif Saisie de drogues dures et arrestation de 6 individus

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants de la sûreté de wilaya de Sétif ont saisi 25 grammes de cocaïne et 140 comprimés de substances psychotropes dures (Ecstasy) et arrêté 6 individus, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps constitué. Le commissaire de police Mohamed Ferah-ta, responsable de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya a précisé que cette opération, qui « s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment le trafic de drogues et de substances psychotropes », a abouti à la saisie de 25 grammes de cocaïne et de 140 comprimés d'Ecstasy, en plus d'une somme de plus de 470.000 dinars. Les éléments de la brigade, munis d'informations faisant état des activités d'individus commercialisant de la drogue dans plusieurs cités populaires de la ville de Sétif, ont pu, après avoir pisté les trafiquants, arrêter 6 individus âgés de 22 à 42 ans détenant la quantité de drogue mentionnée, a indiqué la même source. Après finalisation de l'enquête, les suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif pour « détention illégale de drogues dures et de substances psychotropes aux fins de commercialisation ».

Système national intégré de gestion des véhicules Le fichier national d'immatriculation est une première étape du processus

L'adoption du dispositif du Fichier national d'immatriculation des véhicules constitue une première étape dans le processus de mise en place d'un système national intégré de gestion des véhicules, permettant leur suivi depuis leur mise en circulation jusqu'au retrait définitif de la circulation, indique la direction de la modernisation, de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de la modernisation, de la documentation et des archives au ministère, M. Amar Bouderbala, a affirmé que le dispositif du fichier national d'immatriculation des véhicules s'inscrit dans le cadre de « la mise en œuvre de la stratégie du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, liée à la transformation numérique, et vient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire à cet égard, ce dispositif étant une première étape dans le processus de mise en place d'un système national intégré de gestion des véhicules ». Dans le cadre de l'activation de ce dispositif, « une plateforme numérique centrale a été mise en place pour la gestion d'une base de données centralisée unifiée et sécurisée, permettant l'interconnexion automatique et instantanée avec différents secteurs concernés, tels que les services de la Sûreté nationale, des Douanes et du ministère de l'Industrie », a ajouté M. Bouderbala. Il a, également, souligné que cette interconnexion «permettra de réduire le phénomène de falsification des dossiers des véhicules, et de faciliter la procédure d'immatriculation et de transfert de propriété». Ce système devrait en outre, «ouvrir la voie à des services numériques futurs, tels que le traitement automatisé des données de vente en ligne». M. Bouderbala a estimé que le fichier national d'immatriculation des véhicules « se veut un premier pas vers la concrétisation du système national intégré de gestion des véhicules, à même de permettre, à l'avenir, de contracter une assurance automobile à travers une connexion automatique aux compagnies d'assurance, la connexion aux systèmes de détection automatique des contraventions et la connexion aux systèmes de détection automatique des véhicules recherchés par les services de sécurité, en sus d'un système intégré pour le suivi du véhicule depuis l'année de sa mise en marche jusqu'à son retrait définitif de la circulation ».

Wilaya de Tlemcen
Daïra de Maghnia
Commune De Hammam Boughrara
N° N.I.F : 096213289151421

République Algérienne Démocratique et Populaire

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N 02/2025

Le Président De L'assemblée Populaire Communale de hammam boughrara lance un avis d'appel d'offres
Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales pour réaliser les projets de:

Réparation de deux (02) pompes axes horizontales (OMEGA 250-800 AGB GF).

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès bureau des travaux neufs N°18- siège APC 1^{er} étage contre paiement d'une somme de 4.000,00 DA.

- Conditions d'éligibilité: - le soumissionnaire doit être posséder :
- Le Registre Commerce Electronique portant le code d'activité requis.
- aux moins une attestation de bonne exécution ou attestation délivrées par les maitres d'ouvrages secteur publics d'un projet de même nature. (Réparation des pompes de grande capacité) .
- Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

* dossier de candidature:

Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature; dûment renseignée et signée (selon modèle en annexe) ;
- La déclaration de probité dûment renseignée et signée (selon modèle en annexe) ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.

a/Capacités professionnelles Le Registre Commerce Electronique portant le code d'activité requis.

b/Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans des trois années (2021-2022-2023)et les références bancaires.

c/Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

* Offre technique :

Il comprend les documents suivants :

- Une déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre Document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

* L'offre financière contient :

- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, ainsi que la mention «Dossier De candidature», «Offre technique et «Offre Financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention: «A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Appel d'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°02/2025

Réparation de deux (02) pompes axes horizontales (OMEGA 250-800 AGB GF).

*Les offres seront déposées au bureau N° 18 - travaux neufs - 1^{er} étage – APC Hammam Boughrara

La durée de préparation des offres est fixée à Sept (07) jours, à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de L'opérateur public (BOMOP) ou la presse national écrite.

La date et l'heure de dépôt des offres correspondent au dernier jour de préparation des offres jusqu'à 12.00h.

Si ce jour coïncide, avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure d'ouverture des plis s'effectuera les mêmes jours de la date de dépôt des offres à 13.00h au siège de la commune de Hammam Boughrara wilaya de Tlemcen, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis. La durée de validité des offres est fixée à 97 Jours.

Le président De L'assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010807 27.07.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LAVILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara
NIF : 099829066206233

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En Application de la loi n°12-23 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les dispositions des articles 65 alinéa 02 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sis à rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 08, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant à l' Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimal n°: 60/2025 paru dans les quotidiens nationaux الموعد الرياضي en date du 29-06-2025 et le Carrefour D'Algérie en date du : 29/06/2025 pour la Réalisation des travaux de réhabilitation des immeubles 01 et 02 de la cite 10 logements public locatif à la commune de Guerdjoum.

Est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

N°	ENTREPRISE RETENUE	NOTE OBTENUE	Montant de L'offre financier après correction	Delai proposé	Critère de choix
01	EURL BELDJILALI T.C.E ayant le N° d'identification fiscale : 000614042283395	85 pts ≥ 50 Pts	13 719 363.04 DA	03 mois	Moins disant

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara, sis à rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 08 Mascara dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jours de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés d'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de L'OPGI MASCARA est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531010779 27.07.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA D'AIN EL TURCK
COMUNE DE BOUSFER

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

ARPRE UN CONCOURS NATIONAL RESREINT RELATIF A : ETUDE ET SUIVI, EQUIPEMENT ET

REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE 1 A HAI IBN SINA

(ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE 1 A HAI IBN SINA)

Conformément aux dispositions d'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 02 Dhou El Hidja1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article 46 de la loi 12/23 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marché public.

- Vu l'appel d'offres national restreint N° 04/2025 du 27/04/2025 publié dans les quotidiens suivant : « El moujtamaa » et « Le carrefourdalgerie » ;
- Vu le PV de la réunion n° 07/2025 en date du 11/05/2025 de la commission d'ouverture des plis ;
- Vu le PV de la réunion n° 13/2025 en date du 22/05/2025 de la commission d'évaluation des dossiers de candidatures ;
- Vu le PV de la réunion en date du 17/07/2025 concernant l'évaluation des offres de prestations ;
- Vu le PV de la réunion n° 15/2025 en date du 20/07/2025 de la commission d'évaluation des offres techniques ;
- Vu le PV de la réunion n° 16/2025 en date du 20/07/2025 de la commission d'évaluation des offres financières ;

Le président de l'assemblée populaire communal de BOUSFER informe l'ensemble des bureaux d'étude ayant participé à l'avis du concours national restreint susmentionné que l'analyse des offres a donné les résultats suivant :

N° de plis	BET	Note des prestations /60	Note technique /20	Note technique global	Montant de l'offre en TTC	Délai étude	Délai suivi	Note d'offre financière/ 16	Bonus /4	Note global d'offre financière /20	Identification fiscale	Observation
05	Groupeement BS Chef de fille : BENAHMED NAWEL	52,75	18	70,75	7.087.500,00 da	03 mois	08 mois	16	04	20	292310900296138	Meilleur offre

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès le commission des marchés communale, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours et prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressées de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du service marchés au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire.

M^r le président de l'A.P.C

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531010786 27.07.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE
SANG Affiliée à la fédération international des



organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وآلام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمة الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403 / 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Préparatifs de la rentrée scolaire 2025-2026

Des inspections pour accélérer le rythme des travaux

Dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire 2026/2025, différentes wilayas du pays assistent à une intense activité de la part des responsables locaux pour le secteur de l'Education. Sorties sur le terrain, inspection et mobilisation sont le mot d'ordre en cette période estivale souvent synonyme de relâchement. Mais la prochaine rentrée scolaire n'est loin et il est nécessaire que tout soit fin prêt le jour J. Ainsi ces visites au niveau des projets éducatifs consistent surtout au renouvellement de la mobilisation pour l'achèvement des nouveaux établissements d'enseignement, où il a été souligné la nécessité de respecter les délais d'achèvement des travaux et de livrer les projets dans les délais, afin d'éviter tout retard susceptible d'affecter négativement le bon déroulement de l'entrée scolaire. D'autres établissements scolaires quelque peu délabrés ont été pris en charge par les autorités locales pour redorer leur blason et les réhabiliter toujours avec ce même souci d'accélérer la cadence des travaux. Tout donc est mis à la disposition des entreprises chargées des travaux en moyens humains et matériels. Autun prétexte ne sera toléré. Tous ces projets doivent être livrés à temps. Pour la wilaya d'Oran, le chef de l'Exécutif a effectué mercredi dernier, plusieurs visites dans des établissements scolaires



pour évaluer l'avancement des travaux de réalisation, ainsi que leur niveau de préparation à accueillir les élèves dans les meilleures conditions à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire. Parmi ces établissements, deux CEM au Pôle urbain Chahid Ahmed Zabana dans la commune de Missereghine, un lycée de 1000 places au 1201 logements publics locatifs et un projet de réalisation d'un lycée de 800 places au quartier Belgaïd. A Hassi Bounif, un projet d'une école primaire au Douar Boujemâa et projet d'extension de 6 salles de classe au CEM Rabah Abdelkader dans la commune de Benfréha. Quant à la commune de Sidi Ben Yebka, le wali a inspecté un groupe scolaire de 12 classes au quartier des 800 logements dont la livrai-

son est prévue pour la fin août. Au niveau de la commune d'Arzew, l'inspection a ciblé les travaux d'extension de 4 classes au CEM Hedjazi. A chaque halte, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux en renforçant les chantiers en main-d'œuvre tout en veillant au respect des normes techniques en vigueur, afin d'atteindre les objectifs escomptés de ces projets. L'objectif principal étant d'éliminer définitivement la surcharge dans les classes et de permettre aux élèves d'étudier dans de bonnes conditions, à proximité de leur lieu de résidence, en mettant fin aux déplacements contraignants vers des établissements éloignés. La majorité de ces projets seront réceptionnés avant la prochaine rentrée scolaire. R. L.

Circulation

Le stationnement anarchique fait de la résistance

Par YUCEF CHAIBI

Il ne se passe pas un jour sans que les journaux ne relatent dans une de leurs rubriques, les maux dont souffre la wilaya d'Oran en matière de stationnement. Les incivilités commises par les automobilistes s'accroissent à Oran, alors que la ville s'élargit et compte de plus en plus d'habitants. Passages piétons bloqués, trottoirs condamnés, des automobilistes peu scrupuleux qui se permettent pratiquement tout, quitte à mettre en danger la sécurité des piétons...marcher devient le parcours du combattant. La scène est devenue banale. Dans plusieurs quartiers de la ville, les piétons sont contraints d'utiliser la chaussée à leurs risques et périls au lieu des espaces qui leur sont réservés, et l'amende encourue ne semble pas dissuader certains automobilistes de commettre ce type d'infractions. La sécurité de nos rues n'est pas un luxe, c'est une nécessité. Il est nécessaire que les autorités sanctionnent plus sévèrement. Le squat des trottoirs par les véhicules est devenu une réalité quotidienne voire une gangrène urbaine qui sape les fondements même de la sécurité et du civisme. Malheureusement ce phénomène est observé un peu partout dans la ville d'El Bahia. Notons, à titre d'exemple, les rues Boumedal Abed (Ex rue Mancipp) et la rue des frères Belhadj (Ex la Guillotière) face à la sûreté de wi-



laya, une grande partie des trottoirs et les stationnements des deux côtés de la chaussée sont occupés par des dizaines de véhicules. Face à l'inertie coupable des autorités locales chargées de la voirie et circulation, les piétons relégués au rang de citoyens de seconde zone, se retrouvent livrés à

eux-mêmes. Le même comportement a été observé également dans plusieurs autres coins de la ville, provoquant la grogne des habitants. Loin d'être une simple nuisance. Il faut noter que ce phénomène constitue une violation flagrante des droits fondamentaux des piétons.

Route nationale N°11

On a frôlé la catastrophe à Gdyl



Avant-hier, l'ambiance festive à l'intérieur d'un bus, s'est transformée en un laps de temps, en une véritable panique, mettant ainsi la vie des passagers en danger de mort. Selon des sources officielles, il s'agit du renversement d'un bus, transportant des enfants et adultes, dans le cadre d'une excursion programmée de la ville de Relizane, vers les côtes oranaises. Le premier bilan annoncé vendredi au début de la matinée, faisant état de victimes âgées entre 02 et 56 ans. On ne s'est par quel miracle aucun décès n'a été enregistré, racontent des témoins. Alertés, les secouristes de la protection civile de différentes unités, relevant de la direction de la wilaya d'Oran, se sont dirigés sur le lieu de l'accident. On apprend qu'une forte mobilisation des secours a été observée sur la route nationale N°11. Pour l'heure, les informations recueillies de différentes sources, rapportent que 06 enfants ont été évacués vers l'hôpital pédiatrique à Canastel. Une autre victime a été dirigée vers le service neurologique de l'EHU pour intervention chirurgicale. A l'heure où nous mettons sous presse cette information, nos sources confirment que la grande majorité des victimes ont quitté les hôpitaux. A signaler que les victimes ont été évacuées vers le CHU d'Oran.

A.Kader

Salon des deux Lieux Saints, du Hadj, de la Omra et du tourisme

Près de 500 entreprises spécialisées ont visité la 2ème édition

La 2ème édition du Salon international des Deux Lieux Saints du Hadj, de la Omra et du tourisme, qui s'est clôturée mercredi soir au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran, a enregistré la visite d'environ 500 entreprises spécialisées dans les domaines de la Omra, du tourisme, des voyages et de l'hôtellerie, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cet événement annuel a connu un fort engouement, a indiqué à l'APS le commissaire du salon, signalant qu'environ 500 agences ont fait le déplacement pour découvrir les services proposés à l'occasion. Cette manifestation de deux jours, a, par ailleurs, attiré plus de 3 700 visiteurs intéressés par le tourisme religieux et intérieur et a servi de point de rencontre pour les agences de tourisme et de voyages algériennes, leur permettant de présenter leurs offres et de promouvoir la destination Algérie, a-t-il ajouté. Les rencontres B2B organisées dans le cadre de cette édition ont permis la signature de 410 contrats dans les domaines des voyages pour la Omra, de l'hébergement, de la restauration et des visas entre des entreprises algériennes et leurs homologues saoudiennes, a fait savoir la même source. Pour rappel, le Salon international des Deux Lieux Saints du Hadj, de la Omra et du tourisme a été organisé par la société Even Pro Expo, basée à Alger, avec la participation de 50 entreprises saoudiennes et 10 autres algériennes spécialisées dans le tourisme, l'hôtellerie et les services liés au Hadj et à la Omra.

Relizane

Arrestation d'un trafiquant de drogue et saisie de psychotropes

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Relizane ont réussi à mettre fin aux activités d'un trafiquant de substances psychotropes dans l'un des quartiers de la ville de Relizane, et saisir 60 comprimés des substances psychotropes ecstasy + Prégabaline. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations indiquant qu'un suspect faisait la promotion de substances psychotropes dans l'un des quartiers de Relizane. En conséquence, un plan d'action sur le terrain a été élaboré en surveillant les mouvements du suspect. Il a été arrêté et lors de l'opération de fouille, 60 pilules psychotropes qui faisaient l'objet d'une promotion ont été saisies, en plus d'une somme d'argent provenant des recettes de la promotion. En conséquence, un dossier d'action en justice a été préparé contre le suspect, et il a été présenté au procureur de la République près le tribunal de Relizane.

N. Aymen

Mendès (Relizane)

14 personnes arrêtées suite à une bagarre

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité en milieu urbain, notamment en ce qui concerne la protection des personnes et des biens, les éléments de la sûreté de daïra de Mendes ont arrêté 14 suspects impliqués dans une bagarre sur la voie publique et dans la ville de Mendes. Cela fait suite à un appel reçu par les services faisant état d'une bagarre sur la voie publique entre un groupe de personnes au cours de laquelle des armes blanches ont été utilisées (bâtons en bois, jets de pierres), ce qui a conduit à la création d'une atmosphère d'insécurité et de terreur parmi les résidents. En conséquence, les éléments de la police se sont rendus sur les lieux, et après ses investigations sur le terrain en coordination avec le Procureur de la République près le Tribunal de Zemmoura, l'identité de 14 suspects a été déterminée et ils ont été arrêtés, avec la récupération de 04 bâtons utilisés dans la bagarre. Un dossier d'action en justice a été constitué contre les suspects, devant le Procureur de la République près le Tribunal de Zemmoura.

N. Aymen

Saïda

Les services de la wilaya exigent des accréditations aux correspondants

Plusieurs reprises, la cellule de communication de la wilaya a fait savoir aux locaux exerçant dans la wilaya, de déposer leurs accréditations auprès de leur service le plus tôt possible. Cette décision vise la mise à jour (Assainissement) de la liste de tous les correspondants accrédités pour la couverture des activités officielles au niveau de la wilaya.

OULD OGBAN

C'est quoi ces cités appelées par des chiffres?

Les 1200, 600, 120 ou les 400 logements. Détrompez-vous, ce ne sont pas des chiffres de l'indicatif téléphonique d'un quelconque ou ceux d'une série d'un jeu de course de pari ou un jeu de hasard. Ce sont tout simplement des chiffres qui donnent le tournis au facteur s'il en existe bien sûr car certains lotissements et nouvelles Cités sont démunis d'appellation, ils sont appelés selon le nombre de logements construits ou celui de lots de terrain contenus dans le lotissement en question. Alors, à quand leur baptisation ?

OULD OGBAN

Sidi Bel Abbès

Journée de sensibilisation sur l'aquaculture intégrée

Par Mohamed Nouar

Dans une démarche prospective et résolument tournée vers l'innovation, la Chambre Inter-Wilayas de la Pêche et de l'Aquaculture de Sidi Bel Abbès, en collaboration avec une constellation d'acteurs sectoriels, a orchestré une journée de sensibilisation et d'information d'une portée intellectuelle significative. L'événement, articulé autour du thème "Contribution de la pisciculture intégrée et agriculture innovante et intelligente : Pilier de la sécurité alimentaire", a mis en lumière le potentiel transformateur de l'aquaculture intégrée comme vecteur d'accroissement de la production halieutique et d'optimisation des capacités de production agricole. Tenue à la maison des jeunes d'Ain El Berd, cette initiative a été animée par des cadres émérites de l'École de Formation Technique de Beni Saf et d'autres partenaires institutionnels. Les interventions ont convergé vers une exploration approfondie des techniques modernes d'élevage piscicole et ont souligné l'impératif stratégique de cette filière pour la diversification économique locale et l'affirmation de la souveraineté alimentaire nationale. Les experts ont élucidé le principe fondamental de l'intégration aquacole, qui repose sur

l'association synergique de l'élevage de poissons avec les activités agricoles. Cette symbiose permet une utilisation judicieuse des ressources hydriques et une maximisation des rendements. L'eau enrichie en nutriments provenant des bassins piscicoles se transforme en un fertilisant naturel d'une efficacité remarquable, propice à une irrigation durable et à une production végétale optimisée. Cette approche holistique illustre un modèle d'économie circulaire où les sous-produits d'une activité deviennent des intrants précieux pour une autre, incarnant ainsi les principes de l'écologie industrielle. Un accent particulier a été mis sur la nécessité d'une formation et d'un accompagnement rigoureux des futurs investisseurs en aquaculture. Cette préparation est jugée indispensable pour garantir la viabilité et la pérennité des projets dans un secteur en pleine mutation. L'objectif sous-jacent de cette initiative est de catalyser la diversification économique dans les zones rurales de la wilaya, favorisant ainsi l'émergence d'activités génératrices de revenus. Cette dynamique est intrinsèquement liée à une préservation rigoureuse des ressources naturelles et à la concrétisation de la sécurité alimentaire, piliers d'un développement endogène et résilient. Plusieurs conférences ont

ponctué la journée, animées par des représentants éminents des secteurs de la pêche et de l'aquaculture, de l'agriculture, ainsi que des institutions financières et d'appui à l'investissement telles que l'Agence Nationale de Gestion des Micro-Crédits, l'Agence Algérienne de la Promotion de l'Investissement, l'Agence de Soutien et du Développement de l'Investissement, l'Agence Nationale du Développement Social et la banque algérienne de développement rural (BADR). Ces interventions ont permis de dispenser des conseils avisés et des informations capitales aux agriculteurs, couvrant les procédures administratives inhérentes au lancement d'un projet, les incitations financières substantielles offertes par l'État, ainsi que les aspects techniques cruciaux relatifs à l'aménagement des bassins, au choix des espèces et à la gestion sanitaire. Des ateliers pratiques ont complété le dispositif, abordant les diverses opportunités d'investissement aquacole et les techniques novatrices d'élevage aquacole intégré à l'agriculture. Cette journée marque un pas décisif vers la promotion d'un modèle agricole et halieutique intégré, durable et économiquement viable, positionnant la région de Sidi Bel Abbès à l'avant-garde de l'innovation et de la résilience alimentaire.

Tissemsilt

Symbole de la nouvelle Algérie

Par Abdenour M.

Une gouvernance locale en mutation. La deuxième session ordinaire de l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW) de Tissemsilt, tenue récemment, illustre avec force la nouvelle orientation stratégique de l'État algérien pour la relance des territoires. Une rencontre marquée par l'adoption du budget supplémentaire 2025 et l'analyse du compte administratif 2024, mais surtout, par une synergie palpable entre élus et exécutif, au service du citoyen. Le président de l'APW, M. Khaled Boucif, a dirigé les travaux dans une ambiance empreinte de responsabilité. Le wali, M. Fethi Bouzaid, présent aux côtés des chefs de daïra, des présidents d'APC, des responsables sécuritaires et de la société civile, a livré un message fort et mobilisateur: «Nous devons unir nos voix et nos efforts pour servir le citoyen, défendre ses droits et assurer ses besoins. Notre priorité absolue est de rapprocher l'administration du peuple». Le budget supplémentaire qui avoisine les 11 milliards de DA, marque une étape cruciale dans l'agenda de développement de la wilaya. Il permet de couvrir aussi bien les besoins en fonctionnement que les investissements d'avenir, à travers la réhabilitation d'infrastructures, le soutien aux équipements collectifs et l'amélioration de la qualité de vie. Le wali a mis en avant l'importance des projets inscrits dans le programme complémentaire, témoignant du soutien direct du Président Abdelmadjid Tebboune à la transformation de Tissemsilt en un

véritable pôle régional. Ce plan d'action vise à rattraper les retards structurels, en particulier dans les zones rurales et montagneuses, par des investissements massifs dans les routes, le développement local et les services de base.

Le discours du wali n'était pas qu'institutionnel: il était porteur d'un souffle citoyen. Il a réaffirmé l'importance du travail collectif, de la concertation avec les élus, et du rôle de la société civile dans l'accompagnement du changement. Sa vision repose sur un modèle

de gouvernance participatif, où la proximité avec les citoyens devient un levier central pour restaurer la confiance dans les institutions. Les résultats déjà observables à travers le territoire, en matière de logements, d'équipements de proximité, de développement rural ou d'infrastructures routières, confirment l'efficacité du modèle adopté. Tissemsilt, autrefois marginalisée, est en train d'entrer dans une nouvelle ère grâce à une stratégie cohérente, structurée et audacieuse.

Tlemcen

La police fête son anniversaire



Jeudi, la sûreté de wilaya, à l'instar d'autres wilayas du pays, a fêté le 63^e anniversaire de sa création au palais de la culture Abdelkrim Dali, en présence des autorités civiles et militaires, des élus ainsi que la société civile. Au programme, la lecture par un officier de la lettre du directeur général de la sûreté nationale, un discours du wali et un rappel des efforts consentis par ce corps dans le but de garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens. Des diplômés ont été décernés aux policiers ayant été promus à des grades supérieurs, ainsi qu'à ceux qui partent à la retraite après de longues années de travail. La police au service du citoyen, tel est le slogan de ce corps de sécurité.

M.Ammami

Indemnisation des agriculteurs sinistrés

Lancement de l'opération à Mila

Les services de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Mila ont entamé "dernièrement" l'opération d'indemnisation des céréaliculteurs et cultivateurs de légumes secs sinistrés par les précipitations de grêles et les incendies durant la saison agricole 2024/2025, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de cette caisse. Dans une déclaration à l'APS, M. Cherif Chourfi a précisé que la première étape de cette opération concerne 74 dossiers dont 55 d'agriculteurs sinistrés par les chutes de grêles du mois

de mai passé et 19 de producteurs dont les récoltes de céréales et de légumes secs ont été dévastées par des incendies enregistrés jusqu'à fin juin passé. Le montant des indemnisations liées à ces dossiers d'agriculteurs assurés auprès de la CRMA au titre de la saison 2024/2025 atteint près de 35 millions DA, a affirmé le même responsable. L'opération d'accueil des agriculteurs et d'écoute de leurs déclarations relatives aux dégâts subis par leurs récoltes se poursuit jusqu'à la fin de la campagne de moisson battage au

niveau de la wilaya, selon le même responsable qui a affirmé que tous les assurés sinistrés seront indemnisés en fonction des conclusions des rapports d'expertise réalisés par les experts conventionnés avec la CRMA. L'actuelle saison agricole a connu une augmentation du nombre de contrats d'assurance des récoltes et du matériel agricoles comparativement à la saison précédente, selon la même source qui a indiqué que le nombre des agriculteurs assurés par la CRMA de Mila a ainsi cru à 900 agriculteurs.

Constantine

Indemnisation de 29 agriculteurs sinistrés par les précipitations de grêles

La Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de la wilaya de Constantine a entamé jeudi l'opération d'indemnisation de 29 agriculteurs dont les récoltes ont été affectées par les récentes précipitations de grêles. Dans une déclaration à l'APS en marge du lancement de l'opération au siège de la caisse dans la zone industrielle Palma, le directeur de la caisse, Amar Manaa, a précisé que ces indemnisations opérées au profit de 29 agriculteurs sur 40 recensés concernent les dégâts occasionnés à leurs récoltes de blé (dur et tendre), d'orge et d'arbres

fruitiers suite aux précipitations de grêles soulignant que l'opération s'inscrit dans le cadre de l'activation des mécanismes d'assurance agricole contre les catastrophes naturelles et l'accompagnement des agriculteurs afin de préserver la pérennité de leurs activités. Ces indemnisations varient en fonction de la nature et des taux de dégâts occasionnés à chaque agriculteur et oscillent entre 200.000 DA et 8 millions DA, selon la même source qui a également inscrit l'opération dans le cadre de l'effort national de généralisation de la culture de l'assurance agricole et de renforcement de la confiance des agriculteurs dans les dispositifs de

soutien et prise en charge par l'Etat. Ces indemnisations sont de nature à alléger les charges financières supportées par les agriculteurs sinistrés et consolider la continuité de la production notamment en cette phase d'instabilité des conditions climatiques que connaît l'actuelle saison agricole, a ajouté le même responsable. Le directeur de la CRMA-Constantine a assuré que les efforts sont poursuivis pour la prise en charge de tous les cas enregistrés, invitant les agriculteurs à recourir à l'assurance qui constitue un moyen efficace pour protéger leurs activités contre les risques imprévisibles.

BEM-Bac à Ouargla et In-Salah

Cérémonies en l'honneur des meilleurs lauréats

Les meilleurs lauréats du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat, session juin 2025, dans les wilayas d'Ouargla et In Salah ont été honorés lors de cérémonies présidées jeudi par les autorités locales, en présence des élus locaux, des représentants du secteur de l'éducation et des parents d'élèves. Dans la wilaya de Ouargla, la cérémonie a donné lieu à la distinction de huit lauréats du BEM et Bac (quatre de chaque examen), ainsi que de l'élève Mohamed Amir ayant décroché la médaille d'argent aux Olympiades de mathématiques, et des établissements scolaires qui se sont distingués durant l'année scolaire. L'occasion a été marquée par des interventions ayant loué les efforts fournis tout au long de la saison par le corps enseignant pour l'obtention de ces résultats honorables, appuyés par la détermination de l'Etat à soutenir le secteur de l'Education à travers la réalisation de structures pédagogiques, la mobilisation du transport scolaire, l'ouverture de cantines et la réunion de conditions adéquates pour une bonne scolarisation dans les différentes régions de la wilaya. A In-Salah, le directeur de l'éducation de la wilaya, Ali Karzi, a, a indiqué que les bons résultats obtenus aux épreuves du BEM et du BAC par la wilaya, constitue un déclic pour d'autres succès futurs.

Bordj Bou Arreridj

Les Incendies maîtrisées

Le chargé de la cellule de communication de la Protection civile, le lieutenant-colonel Ali Rabah Dahmane, lors d'une intervention diffusée, vendredi 25 juillet, sur les ondes de la radio locale a déclaré que les foyers d'incendie qui se sont déclarés dans la daïra de Djaâfra, relevant de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, ont été maîtrisés. Selon lui, la situation est désormais sous contrôle, bien que quelques foyers persistent dans des zones difficilement accessibles. Le sinistre a débuté mercredi 23 juillet dans la commune de Teniat En-Nasr, avant de se propager rapidement, sous l'effet de vents violents, vers les communes de Teffreg, Colla et El Maïn, atteignant même les frontières de la commune d'Ighil Ali (Béjaïa). La région nord de la wilaya, connue pour ses vastes étendues forestières, a été durement frappée, avec plusieurs hectares de forêts et de pâturages partis en fumée. Face à l'ampleur de la catastrophe, d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés. Dix avions bombardiers d'eau de type « AT-802 », venus des wilayas voisines de Béjaïa, Jijel, M'Sila et Annaba, ont été engagés, en plus des moyens aériens de l'Armée Nationale Populaire (ANP) et des équipements de lutte contre les incendies déjà disponibles dans la wilaya. Pendant trois jours, les opérations ont consisté à circonscrire les flammes et à créer de larges pistes de coupe-feu, tout en maintenant une vigilance constante.

Illizi

Vers le raccordement de la wilaya au réseau de haute tension



Les premières démarches pour le raccordement de la wilaya d'Illizi au réseau d'électricité de haute tension (220 kilovolts) ont été lancées par l'identification des sites devant accueillir les équipements nécessaires, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de l'Energie et des Mines (DEM). Une équipe technique de la direction centrale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a été dépêchée dans la région pour identifier, en concertation avec la DEM, les terrains retenus au niveau des communes d'Illizi et d'In-Amenas pour accueillir les installations électriques, dont les transformateurs de haute tension (30/60/220 Kilovolts), a expliqué le DEM d'Illizi, Kamel Boukheikh. L'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale prévoyant le raccordement de la wilaya d'Illizi au réseau national par la réalisation d'un pôle de connexion des communes d'Illizi, In-Amenas et Bordj El-Haouès (wilaya de Djanet), dans une première phase. Ce projet de raccordement vise à atteindre l'autosuffisance en énergie électrique de manière continue et régulière, améliorer le service public et remédier aux perturbations dans la distribution de l'électricité, a expliqué la source.

El Tarf

Réouverture de la Maison de jeunes «Ahmed-Betchine»

La Maison de jeunes Ahmed-Betchine d'El Tarf a été rouverte après une opération de réhabilitation et de rénovation, a indiqué, mercredi, la directrice de wilaya de la Jeunesse et des Sports (DJS), Nabila Hamani. La responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la réhabilitation de cette structure située au centre ville d'El Tarf, et le renouvellement de ces équipements, ont nécessité un investissement public de quelque 31 millions de dinars. La Maison de jeunes d'El Tarf, qui offre désormais un espace adéquat pour les jeunes qui pourront y exercer leurs talents dans différents domaines culturels, cérébraux et sportifs, constitue, selon Mme Hamani, un «plus» pour la wilaya d'El Tarf et s'inscrit en droite ligne de la stratégie du ministère de tutelle visant la modernisation des structures destinées à la jeunesse.

Oum El Bouaghi

Prochaine distribution de plus de 900 logements publics locatifs et promotionnels aidés

Plus de 900 logements de types publics locatifs et promotionnels aidés seront "prochainement" distribués dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local du logement, Rachid Amari. Le même responsable a précisé que ces logements dont la distribution est prévue au début du mois de novembre prochain se répartissent sur les communes d'Ain Beida, Ain M'lila et Meskiana, affirmant que la même période devra également voir la remise des 1.600 arrêtés d'attribution d'aides au logement rural et de terrains de lotissements

sociaux. Dans le même contexte, M. Amari a ajouté qu'il est également prévu le lancement "au cours du second semestre 2025" des travaux de réalisation de 400 logements publics locatifs et de 380 logements promotionnels aidés dans plusieurs communes de la wilaya. A noter que la wilaya d'Oum El Bouaghi a connu durant le mois de juillet courant le lancement à l'occasion du 63ème anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse d'une opération de remise des clés de plus de 2.100 logements de ces deux formules.

Qualifications de la Coupe du Monde de football 2026 (7ème et 8ème Journées)
**La FAF dévoile les dates
des matchs de l'équipe nationale**

La sélection algérienne de football accueillera son homologue botswanaïse, le jeudi 4 septembre (20h00) au stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la 7e journée du groupe G des qualifications de la Coupe du monde 2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Cette rencontre sera suivie par le déplacement des Verts pour affronter la Guinée, le lundi 8 septembre (17h00), pour le compte de la huitième journée, a jouté la même source. A l'issue de la 6e journée du groupe G, l'Algérie occupe la première place du classement avec 15 points, devant le Mozambique (12 pts), le Botswana et l'Ouganda (9 pts), la Guinée (7 pts), alors que la Somalie est dernière avec un point. Pour rappel, les premiers des neuf groupes en lice seront directement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Canada et Mexi-



que. Les quatre meilleurs deuxièmes (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la Fédération internationale (FIFA).

Jeux scolaires Africains

1.700 athlètes déjà en Algérie avant le début des compétitions

Le président du Comité d'organisation des 1ers Jeux scolaires africains que l'Algérie accueille du 26 juillet au 5 août, a révélé, vendredi à Annaba, que 1.700 athlètes ont rejoint, à ce jour, les wilayas qui abriteront les compétitions, en l'occurrence Annaba, Constantine, Sétif et Skikda. M. Brahmia qui animait une conférence de presse à la bibliothèque de lecture publique Slimane-Barkat, au Palais de la culture, que le nombre d'athlètes, filles et garçons, devrait atteindre les 2.700, représentant 50 pays, avant la cérémonie d'ouverture de ces jeux prévue demain samedi au Stade du 19-Mai 1956 d'Annaba. A l'exception du Malawi et du Mozambique qui n'ont pas pu déplacer leurs sportifs pour des raisons internes, tous les autres pays ayant fait part de leur participation à cette manifestation continentale seront

bien là, a ajouté le président du comité d'organisation. Hormis le transfert des compétitions de tennis à Bachdjerrah (Alger), au lieu d'Annaba, toutes les autres joutes se dérouleront sur les terrains et enceintes sportives initialement prévus dans les villes d'Annaba, de Constantine, de Sétif et de Skikda, a affirmé M. Brahmia. Les compétitions prévues sur plusieurs jours se dérouleront, selon le même responsable, "conformément au programme arrêté, toutes les infrastructures désignées pour les accueillir dans de bonnes conditions étant aménagées, équipées et fin prêtes". M. Brahmia, appelant le public à assister nombreux à la cérémonie officielle d'ouverture de ces jeux, prévue samedi au stade du 19-Mai 1956, dans l'antique Hippone, a souligné que cette cérémonie sera "une occasion pour hisser haut le

drapeau algérien, réaffirmer l'appartenance pleine et entière de notre pays au continent africain et consolider l'esprit de solidarité entre les jeunes du continent". De son côté, le premier vice-président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), et coordinateur des Jeux scolaires africains, Joao Manuel da Costa Alegre Afonso, a exprimé "sa grande satisfaction" devant le niveau des préparatifs en cours, avant de saluer le professionnalisme dont a fait preuve l'Algérie dans divers aspects, ainsi que le travail de terrain ininterrompu pour assurer la réussite de cet événement continental. Il a également souligné que ces jeux portent une "symbolique forte" dans la promotion du sport scolaire, et renforcent les passerelles de communication entre les jeunes du continent africain.

Championnats d'Afrique de Karaté-do 2025

L'Algérien Aymen Benkhedda sacré en cadets

Le karatéka algérien Aymen Benkhedda (cadets, -52 kg) a été sacré champion d'Afrique 2025 de sa catégorie, en s'imposant en finale devant le Nigérien Ayatoula-hi Chekaraou Gado, vendredi à Abuja (Nigeria). A la faveur de cette victoire, Benkhedda conserve le titre continental obtenu en 2024 en Tunisie. Les médailles de bronze de cette catégorie sont revenues au Sud-africain Dylan Seyffert et à l'Egyptien Karim Abu El Arous (Egypte). Vingt (20) athlètes de la sélection algérienne dont 14 seniors, prennent part aux Championnats d'Afrique de Karaté-do (Kumité et Kata), qui se déroulent jusqu'au 27 juillet à Abuja, avec l'objectif de remporter le titre africain chez les cadets et juniors, alors que les seniors visent une qualification pour le Championnat du monde 2025, prévu en octobre prochain en Egypte. Au-delà de



la quête de médailles, ces championnats constituent également un enjeu stratégique pour les nations africaines en quête de positionnement dans la hiérarchie internationale du karaté, nombre d'entre elles occupant diffé-

rents rangs au classement mondial de la discipline. Parmi les sélections les plus attendues figurent l'Egypte, tenante du titre, l'Algérie (vice-championne en 2024), la Tunisie (troisième) et le pays hôte, le Nigeria.

Quatre joueurs résilieront leurs contrats aujourd'hui
Le MCO veut Beaumelle sur le banc

Toujours sans entraîneur, le Mouloudia d'Oran aurait décidé de fermer le chapitre Abdelhak Benchikha et de miser désormais sur le Français Patrice Amir Beaumelle pour diriger l'équipe première. C'est en raison d'un manque de fluidité dans les rapports entre l'ancien sélectionneur national et l'actuel directeur technique du MCO que les regards se sont tournés vers la piste de l'ancien entraîneur du Mouloudia d'Alger. Sans club depuis son départ d'Umm Salal (Qatar), l'ancien adjoint d'Hervé Renard est considéré comme le meilleur choix possible par les responsables oranais qui sont convaincus que ledit technicien français pourrait apporter énormément aux Rouges et Blancs de par son savoir-faire et son expérience du haut niveau. En attendant que le dossier du staff technique soit finalisé, c'est toujours le directeur technique Si Tahat Cherif El-Ouazzani qui est aux commandes de l'équipe-première, assurant le bon déroulement des séances d'entraînement qui meublent les journées des coéquipiers de Kerroum, en stage à l'hôtel Rodina. Côté effectif, beaucoup d'indices laissent croire que quatre joueurs indésirables finiront par résilier leurs contrats aujourd'hui. A en croire certaines indiscretions, il s'agit du Mauritanien Abla Sid-Ahmed, de l'avant-centre Karim Aribi, du défenseur latéral H'mida Salah et du Ghanéen Maxwell Baakoh. Pas retenus pour ce premier stage de préparation et écartés de l'effectif en raison, notamment, de leurs insuffisances techniques et de leur niveau très en dessous de la moyenne, ces quatre éléments indésirables ainsi que d'autres comme le gardien Rahmani, les défenseurs Aggoun et Belharrane ou encore les milieux de terrain Senhadji et Dahar bloquent, pour l'heure, le recrutement estival étant donné qu'ils « occupent » des licences dont la direction technique a besoin pour signer de nouveaux joueurs. Le fait qu'ils aient refusé de quitter le club et de résilier leurs engagements contractuels à l'amiable s'ils ne bénéficiaient pas de la totalité de leurs salaires a, du reste, embrasé les réseaux sociaux et suscité colère et indignation des supporters du Mouloudia qui sont allés même jusqu'à exhorter la direction à les congédier, peu importe le prix.

Rachid B.

**Championnat arabe de basket-ball masculin 2025 (1ère journée)
Victoire de l'Algérie devant la Tunisie**



La sélection algérienne masculine de basket-ball s'est imposée devant son homologue tunisienne sur le score de 86 à 81 (mi-temps : 36-32), en match comptant pour la première journée du Championnat arabe des nations 2025, disputé vendredi à Manama. Les scores des quarts temps ont été comme suit : 23-20, 13-12, 22-16, 28-33. Les deux autres rencontres de cette première journée mettent aux prises le Koweït aux Emirats arabes unis (16h00) et Bahreïn au Qatar (18h00), alors que l'Egypte est exempte. Le Cinq national jouera son deuxième match face aux Emirats arabes unis, dimanche 27 juillet (16h00), avant d'enchaîner contre le Qatar, mardi 29 juillet (14h00), et le Koweït, mercredi 30 juillet (16h00). Les joueurs d'Ali Bouziane joueront leurs deux derniers matchs de la première phase, respectivement, contre Bahreïn, vendredi 1er août (18h00) et l'Egypte, samedi 2 août (16h00). Placée sous l'égide de l'Union arabe de basket-ball, la compétition se jouera en formule de mini-championnat (7 journées) et dont le premier au classement sera sacré champion arabe 2025.

Bande dessinée

Ouverture des inscriptions pour les concours du 17e Fibda

Les inscriptions pour les concours nationaux et internationaux du 17e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), prévu du 1er au 5 octobre prochain sous le slogan «Edition des enfants», sont ouvertes jusqu'au début septembre, a annoncé le commissariat du Festival. Ouverts aux bédéistes algériens et étrangers, les concours de cette édition sont répartis sur quatre catégories: l'auteur professionnel (international), «meilleur projet BD» (+16 ans), «meilleure BD pour jeunes» (-16 ans) et «meilleure magazine de BD» (international). Le formulaire d'inscription et le règlement du concours sont disponibles sur <https://ivory-federica-49.tiiny.site/>, ont précisé les organisateurs, qui ont fixé au 1er septembre 2025 le dernier délai pour la réception des candidatures. Organisé depuis 2008 sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Fibda se fixe pour objectif d'encourager le 9e art algérien à travers la promotion des travaux de ses artistes et créateurs.

Le 12e Festival international du film d'Alger prévu en décembre prochain

Placé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le 12e Festival international du film d'Alger (Algiers International Film Festival- AIFF) se tiendra du 4 au 10 décembre 2025 à Alger. À cette occasion, le commissariat a annoncé l'ouverture de l'appel à films pour cette édition. Le délai de soumission des films est arrêté au 10 septembre 2025 (23h59) heure d'Alger. Les soumissions sont gratuites via la plateforme Film Free Way et le site web officiel du Festival: www.ficinema.dz. Les œuvres cinématographiques audiovisuelles admissibles doivent répondre à plusieurs critères. Elles peuvent relever de la fiction, du documentaire, de l'animation ou du cinéma expérimental. Concernant la durée, le court-métrage est fixé à 40 minutes, le long-métrage au-delà de 40 minutes. Les œuvres doivent avoir été produites après le 1er janvier 2023. Elles peuvent être en arabe, anglais ou français ; toute autre langue nécessite un sous-titrage en français ou en anglais. La priorité est accordée aux films inédits en Algérie, mais les œuvres ayant déjà circulé à l'international peuvent être retenues à l'appréciation du comité de sélection. L'inscription se fait uniquement via la plateforme Film-Freeway accessible sur le site officiel du Festival : www.ficinema.dz. Un comité composé de professionnels du cinéma et de la culture assurera l'évaluation. Les décisions rendues par ce comité sont souveraines et ne peuvent être contestées. La liste définitive des films sélectionnés sera annoncée au plus tard le 10 octobre 2025 à 23h59 (UTC+1). Aucun retrait ne sera accepté après la sélection. Le Festival est organisé autour de plusieurs sections : la Compétition officielle pour les courts et longsmétrages de fiction et documentaires, le Panorama international qui propose des œuvres hors compétition dont des films autour du savoir et des sciences, le Focus Algérie/Afrique dédié aux films d'auteurs africains ou en lien avec le contexte algérien, et le Focus Palestine.

Alger célèbre le 185e anniversaire de la naissance du grand compositeur russe Tchaïkovski

Un concert exceptionnel de musique symphonique, intitulé, «Piotr Tchaïkovski, une musique au-delà des frontières», dédié à l'œuvre prolifique de ce grand compositeur russe, a été animé, jeudi à Alger, par une sélection de musiciens et de vocalistes russes, devant un public nombreux.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, ce grand moment de musique universelle a été organisé en célébration du 185e anniversaire de la naissance du grand compositeur russe Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893).

En présence du Chargé d'affaires auprès de l'ambassade de la Fédération de Russie en Algérie, M. Alekseï Kocheshkov, de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, de la directrice de la Culture de la wilaya d'Alger, Mme Yamina Bendaoud et du directeur général de l'Opéra d'Alger, M. Abdelkader Bouazzara, ce spectacle d'exception, s'inscrit dans le cadre d'un programme culturel international de coopération entre l'Algérie et la Russie. Animé par une fusion synergique qui a réuni des musiciens et des vocalistes issus des plus grands instituts de musique russes, le programme de cette soirée a consisté en une quinzaine de pièces rendues essentiellement en solo ou en duo.

Dans des atmosphères solennelles, le nombreux public a pu ainsi apprécier le génie créatif de Tchaïkovski et autres grands compositeurs, brillamment restitués par les instrumentistes solistes et virtuoses, Alexander Poltoratsky au violon et Rozalina Husseinzaude au violoncelle, soutenus par Daniil Borzenko au piano. Également accompagnés par le même pianiste sous un éclairage de grands soirs, les vocalistes solistes aux tessitures



larges, Askar Abdrazakov (basse), Valery Makarov (ténor), Lada Merculeva (soprano) et Emira Dakhia (Mezzo-soprano) se sont succédé pour rendre dans des pupitres différents, plusieurs extraits d'Opéras célèbres.

Parmi les pièces que le public a apprécié et longtemps applaudi, les extraits d'opéras composés par Piotr Ilitch Tchaïkovski, «la dame de pique», «Eugène Onéguine» «Nocturne» et «Mélodie», ainsi que, «Vocalise» et «Romance» de Sergeï Rachmaninov (1873-1943) et «La fille de neige», de Nicolaï Rimski Korsakov (1844-1908) et «Carmen» de Georges Bizet (1838-1875). D'autres extraits d'opéras ont également été rendus par les voix puissantes des solistes dont, «Rigoletto» de Giuseppe Verdi (1813-1901), «Bohème» de Giacomo Puccini (1858-1924), «O Sole mio» d'Eduardo Di Capua (1867-1917) et de conclure en apothéose, impliquant l'assistance avec la célèbre chanson populaire russe «Kalinka-Malinka».

Dans des atmosphères relevées, le public a savouré tous les

moments de cette soirée commémorative, applaudissant longtemps les prestataires de ce bel hommage rendu à l'Opéra d'Alger à un compositeur de référence qui aura laissé un legs inestimable à la musique symphonique universelle.

Le 185e anniversaire de la naissance de Piotr Ilitch Tchaïkovski, a également été célébré les 22 et 23 juillet à l'Opéra d'Alger, avec l'organisation d'une exposition et d'une conférence présentées par des experts russes, qui sont revenus sur la vie et l'œuvre de ce génie de la musique, ainsi que la tenue de quatre ateliers artistiques spécialisés dans les domaines du, violon et piano classiques, ainsi que le chant lyrique d'Opéra et la direction artistique d'orchestre.

Sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le concert «Piotr Tchaïkovski, une musique au-delà des frontières» a été organisé par l'Opéra d'Alger en partenariat avec la Fondation caritative internationale «Nadejda von Meck» et le soutien du Fonds présidentiel russe pour les initiatives culturelles.

Centenaire de la naissance de Frantz Fanon

Un timbre à l'effigie de l'écrivain du combat

À l'occasion du centenaire de la naissance de Frantz Fanon (1925-2025), Algérie Poste rend hommage à cette figure majeure de la lutte anticoloniale, en émettant un timbre commémoratif à son effigie.

Ce geste hautement symbolique rappelle l'importance du rôle qu'a joué cet intellectuel martiniquais dans le combat pour la libération de l'Algérie. Médecin, psychiatre, écrivain et militant, Fanon a consacré les dernières années de sa vie à la cause algérienne, mêlant pensée et action dans un engagement total contre le colonialisme.

Frantz Fanon naît le 20 juillet 1925 à Fort-de-France, en Martinique, alors colonie française. Dès l'adolescence, il développe une conscience politique aiguë, influencée par le contexte raciste et colonial dans lequel il grandit.

En 1943, à l'âge de 18 ans, il rejoint les Forces françaises libres pour combattre le nazisme. Il participe à la libération de la France, est grièvement blessé et décoré pour bravoure. Cette expérience militaire renforce son refus de toute forme d'oppression et de hiérarchisation raciale.

Après la guerre, il entame des études de médecine à Lyon et se spécialise en psychiatrie. En 1953, il accepte un poste à l'hôpital psychiatrique de Blida-Joinville, en Algérie.

Très vite, Fanon s'indigne des traitements infligés aux patients algériens et comprend que les troubles mentaux qu'il observe sont intimement liés à la domination coloniale. Il engage alors une réforme radicale des pratiques psychiatriques, intégrant des approches de groupe, des activités collectives et des méthodes respectueuses de la culture algérienne.

Le déclenchement de la Révolution algérienne en novembre 1954 marque un tournant décisif. Fanon ne reste pas spectateur : il s'engage pleinement aux côtés des indépendantistes. En 1956, il adresse une lettre de démission fracassante au ministre français de la Santé, dans laquelle il dénonce l'impossibilité morale de continuer à exercer sous un régime colonial fondé sur la violence et l'humiliation. Ce départ symbolise sa rupture définitive avec le pouvoir colonial. Fanon rejoint alors clandestinement le Front de libération nationale (FLN), où il met ses

compétences intellectuelles, médicales et diplomatiques au service de la cause algérienne. Il devient une pièce maîtresse de la lutte sur le plan idéologique.

Dans les maquis, dans les camps de réfugiés, à l'étranger, il soigne, il écrit, il parle, il mobilise. Parmi ses multiples engagements, Frantz Fanon devient un contributeur actif du journal El Moudjahid, organe officiel du FLN, alors imprimé dans la clandestinité et distribué dans les zones de combat comme à l'étranger. Le journal joue un rôle crucial dans la structuration politique de la lutte, et Fanon y apporte sa voix singulière, précise, tranchante. À travers ses articles, il dénonce la barbarie coloniale, analyse les mécanismes de l'aliénation psychologique des colonisés, et appelle à l'éveil des consciences. Son style allie rigueur intellectuelle et radicalité politique. Pour lui, écrire n'est pas un acte détaché, mais une arme de combat. Dans El Moudjahid, il popularise l'idée selon laquelle la libération politique ne peut se faire sans une libération psychologique profonde, idée qui deviendra centrale dans son œuvre.

En 1960, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) l'envoie comme représentant au Ghana. Là-bas, Fanon déploie une intense activité diplomatique pour sensibiliser les pays africains à la cause algérienne et encourager une solidarité panafricaine contre le colonialisme. Il multiplie les rencontres, les conférences, les missions clandestines, parfois jusqu'aux frontières du Congo et du Sahara. Malgré la maladie, une leucémie diagnostiquée en 1961, il poursuit son engagement avec une énergie remarquable. À la fin de sa vie, il rédige son ouvrage majeur, «Les Damnés de la Terre», préfacé par Jean-Paul Sartre, qui demeure à ce jour l'un des textes les plus percutants sur la décolonisation, la violence révolutionnaire et la dignité humaine. Il meurt le 6 décembre 1961, à l'âge de 36 ans, peu avant l'indépendance de l'Algérie, à laquelle il aura consacré les dernières années de sa vie. Il est inhumé en terre algérienne, à Aïn Kerna (wilaya d'El Tarf), selon sa volonté. Un siècle après sa naissance, Frantz Fanon reste une figure incontournable pour les peuples en lutte.

Inde

Au moins 7 enfants tués et 26 blessés dans l'effondrement d'une école

Au moins sept enfants sont morts dans l'effondrement d'une école au Rajasthan. Le Premier ministre indien Narendra Modi a qualifié l'incident de "tragique".

Au moins sept enfants ont été tués et 26 blessés vendredi matin dans l'effondrement d'une partie d'une école publique dans l'ouest de l'Inde, a indiqué la police locale.

L'accident s'est produit alors que les élèves étaient en classe, d'après Nand Kishore, un responsable de la police de l'État du Rajasthan. Une soixantaine d'élèves, d'enseignants et membres du personnel se trouvaient dans l'établissement scolaire quand une partie du toit ainsi qu'une section du bâtiment se sont effondrées, ont rapporté les médias locaux.

Des villageois se sont précipités sur le site de l'accident pour porter secours aux victimes. Celles-ci ont été transportées vers des établissements médicaux, dans le district de Jhalawar, à environ 322 kilomètres de Jaipur, la capitale de l'État du Rajasthan. Citant des sources anonymes, des médias ont affirmé que des



habitants s'étaient plaints, ces derniers mois, de l'état du bâtiment scolaire. La région a aussi été affectée par de fortes pluies ces derniers jours.

"TRAGIQUE ET PROFONDÉMENT TRISTE"

Le Premier ministre indien Narendra Modi a qualifié cet accident de "tragique et profondément triste" dans un communiqué publié sur X. "Mes pensées vont aux élèves touchés et à leurs familles", a ajouté le chef de l'exécutif dans un communiqué, affirmant que "les autorités portent assistance aux personnes touchées".

Le ministre de l'Éducation du Rajasthan, Madan Dilawar, a

annoncé l'ouverture d'une "enquête de haut niveau pour déterminer les causes de cet incident" et indiqué que les autorités locales "prendront des dispositions pour prendre en charge" les élèves blessés.

Les écoles publiques en Inde font face à des pénuries chroniques de financement. Parents et élèves se plaignent de l'état de délabrement de nombreux établissements scolaires, d'un manque d'enseignants et d'équipements de base tels que des toilettes et l'eau potable. Depuis quelques années, les conditions se sont améliorées dans les zones urbaines mais les évolutions dans les zones rurales restent lentes.

Un avion de ligne russe avec 50 passagers s'écrase dans l'est du pays

Un avion de ligne avec 50 personnes à bord s'est écrasé jeudi dans la région de l'Amour, en Extrême-Orient russe, ont annoncé les autorités locales de ces territoires reculés régulièrement endeuillés par des catastrophes aériennes. Il n'y a pas de survivants, selon les premiers repérages menés dans cette zone montagneuse.

Le "fuselage en flammes" de l'appareil a été repéré par un hélicoptère des services de secours, a indiqué le ministère russe des Situations d'urgence sur Telegram. "D'après le directeur de l'aéroport de Tynda, l'avion a pris feu au moment de l'impact" au sol, a ajouté le Centre de protection civile de la région.

"PAS DE SURVIVANTS"

Ce dernier a affirmé sur le même réseau que l'hélicoptère des secouristes n'avait pas "découvert de survivants depuis les airs" en survolant le site du crash, précisant que des équipes se rendaient au sol.

"Au nom du gouvernement et du peuple chinois, je voudrais exprimer mes profondes condoléances aux victimes et ma sincère sympathie aux familles des victimes", a déclaré en réaction le président chinois Xi Jinping, selon la chaîne publique chinoise CCTV.

ZONE MONTAGNEUSE

Selon cette source, la carcasse de l'avion a été repérée à 16 kilomètres de la localité de Tynda. Il n'est cependant pas aisé d'atteindre l'avion dans cette zone montagneuse au terrain accidenté, entre tourbières et taïga. L'hélicoptère n'est ainsi pas parvenu à se poser à proximité de l'An-24. Les secours espèrent accéder à la carcasse dans quelques heures, au moment du crépuscule.

"DISPARU DES RADARS"

Plus tôt, le gouverneur de la région Vassili Orlov avait annoncé que cet appareil, qui effectuait un vol entre Blagovetchtchensk et Tynda, deux villes distantes d'environ 800 kilomètres, avait "disparu des radars". Selon le ministère de la Défense civile, l'équipage n'a mentionné aucun problème avant le crash.

L'AVION AVAIT PRÈS DE 50 ANS

L'avion An-24 est l'un des plus vieux appareils de transport de passagers encore en activité. D'après l'agence de presse allemande DPA, l'aéronef qui s'est écrasé avait près de 50 ans. Sa licence avait été prolongée jusqu'en 2036. Les contrôles effectués avant le décollage n'ont révélé aucune faille. Le ministère public russe a lancé une enquête sur la compagnie Angara Airli-

nes, qui opérait le vol, afin de déterminer si toutes les mesures de sécurité ont été prises.

Selon plusieurs médias russes, dont l'agence Tass, la piste de l'erreur humaine est privilégiée. Il est possible que l'équipage ait mal évalué l'altitude à laquelle se trouvait l'appareil en raison de conditions météorologiques difficiles.

ACCIDENTS FRÉQUENTS DANS LA RÉGION

Les accidents d'avion et d'hélicoptère sont assez fréquents en Extrême-Orient russe, une région sauvage et reculée où de nombreux trajets doivent s'effectuer par les airs en raison des gigantesques distances à parcourir.

Un hélicoptère de type Mi-8, de conception soviétique, s'était ainsi écrasé fin août 2024 au Kamtchatka, causant la mort des 22 passagers à bord. En août 2021, un hélicoptère Mi-8 avec 16 personnes à bord, dont 13 touristes, s'était écrasé dans un lac dans la péninsule volcanique du Kamtchatka, du fait de la mauvaise visibilité. L'accident avait fait huit morts.

En juillet de la même année, un avion de ligne s'était écrasé avec 22 passagers et six membres d'équipage à bord, alors qu'il s'apprêtait à atterrir au Kamtchatka, ne laissant aucun survivant.

SOCIÉTÉ | 13

Pérou

Un bus chute dans un ravin, au moins 18 morts

Au moins 18 personnes ont été tuées et une trentaine d'autres blessées vendredi lors de la chute d'un autobus dans un ravin dans la région de Junin, dans les Andes centrales du Pérou, selon les autorités sanitaires.

"Jusqu'à présent, nous recensons 18 personnes décédées dans cet accident", a déclaré à l'AFP un porte-parole des services médicaux de Tarma, à 240 km à l'est de Lima, précisant que deux enfants figurent parmi les défunts.

Selon la radio RPP, plus de 60 personnes se trouvaient à bord de cet autobus qui est sorti de la route dans un secteur particulièrement sinueux et a plongé dans un précipice profond d'environ 50 mètres. Le bus reliait la capitale Lima à La Merced, en Amazonie.

Les accidents de la circulation sont fréquents au Pérou, dus pour la plupart aux excès de vitesse et autres imprudences, à l'impunité dont bénéficient largement les contrevenants, au mauvais état du réseau routier et au manque de signalisation. Selon la police, 3.173 personnes ont péri dans des accidents de la route dans le pays en 2024.

Une plage évacuée à Majorque après l'attaque d'un mystérieux poisson

Un incident inédit a eu lieu ce mardi matin sur une plage très fréquentée de Palma de Majorque, chef-lieu de la principale île des Baléares (Espagne), relatent The Independent et Le Parisien. Ce mardi 22 juillet, vers 11H30, dans les environs de la section Balneario 6 de Playa de Palma, une touriste italienne de 85 ans s'est précipitée hors de l'eau en état de choc, grièvement blessée au mollet et abondamment ensanglantée. La cause? Le mystère demeure. Le poisson responsable de cette attaque n'a pas été formellement identifié et, plus étonnant encore, il ne s'agirait pas d'un requin. L'octogénaire a rapidement été prise en charge par les secours mais, face à la gravité de sa blessure, elle a ensuite été transférée vers un hôpital de Palma de Majorque.

Ses jours ne sont pas en danger mais la blessure serait impressionnante. La peau du mollet aurait littéralement été "arrachée". "Je n'avais jamais rien vu de tel", a confié la maître-nageuse présente au moment des faits, survenus près du rivage, au Majorca Daily Bulletin. Heureusement pour la victime, les muscles et les os n'auraient toutefois pas été atteints. La plage a été fermée pendant plus de deux heures, le temps de recherches approfondies pour tenter de retrouver l'animal responsable, sans succès.

L'analyse de la morsure, qui ne présentait pas de traces de dents, suggère plusieurs hypothèses sur le coupable potentiel: un tassergal, également appelé "poisson bleu", ou des balistes. Ces derniers, particulièrement agressifs, sont en effet de plus en plus nombreux au large des Baléares.

Argentine

Une escroquerie aux faux billets

Iberia piège plus de 200 voyageurs

Un voyage qui vire au cauchemar. Des dizaines de citoyens argentins ont été victimes d'une escroquerie impliquant de faux billets d'avion, prétendument émis par la compagnie Iberia. Selon plusieurs médias locaux, certains de ces passagers floués se retrouvent actuellement bloqués en Espagne. Tout commence par un bon plan qui circule de bouche à oreille. Une femme, connue sous le prénom de Karina, propose des billets d'avion entre Buenos Aires et Madrid à un prix attractif : environ 1 000 dollars pour un vol direct sur Iberia. Le tarif, sans être dérisoire, paraît suffisamment compétitif pour inspirer confiance. Selon les explications fournies aux acheteurs, il s'agirait de billets bénéficiant de tarifs préférentiels, prétendument réservés aux proches des employés de la compagnie. La transaction doit cependant se faire exclusivement en liquide, et les voyageurs ne reçoivent les détails de leur vol — heure de départ et numéro — que quelques jours avant de monter à bord. Pendant plusieurs mois, cette arnaque à la pyramide de Ponzi fonctionne : l'argent récolté auprès des nouveaux clients permet de payer les billets des anciens. Début juin, tout s'effondre. Certains passagers découvrent le pot aux roses et Karina cesse de répondre au téléphone. Au total, elle aurait piégé environ 200 Argentins. Certains ont découvert la supercherie avant de partir, d'autres ont eu un billet aller sans avoir de retour. Ils ont dû emprunter de quoi rentrer chez eux ou sont, pour les plus malchanceux, toujours bloqués à Madrid. Une plainte a été déposée auprès d'un tribunal argentin.



2

05h00 TFou
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
11h55 Météo
12h00 JT 13h
12h40 Grands reportages
13h50 Grands reportages
15h10 Grands reportages
16h55 Angleterre / Espagne
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 Le goût du détail
19h55 Petits plats en équilibre
20h00 Météo
20h15 Gran Torino
22h15 Esprits criminels
22h55 Esprits criminels
23h35 Le grand concours
01h25 Programmes de la nuit



3

07h07 Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau
08h30 L'hebd'Hollywood
08h44 Super Papa
10h19 Coach Hakim
10h22 Clique
10h58 Loris Giuliano au boulot
12h08 Spot lutte anti dopage
12h14 Grand Prix F1
12h53 La grille
13h56 Formule
15h46 Le podium
15h58 Formula One, le mag
16h24 L'odyssée du Top 14
18h08 Voyages au bout de l'effort
19h04 Formule 1 : Grand Prix de Belgique
20h06 Little Big Fred
21h21 Wembamania
21h47 Nosferatu
23h13 Smile 2
01h18 La nuit se traîne
02h52 Game Over
03h02 Claude Lelouch : Le Symphonique



05h00 M6 Kid
05h50 Scènes de ménages
06h30 M6 Boutique
09h30 Turbo
10h00 Turbo
10h30 Turbo
11h30 Sport 6
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h30 Un jour, un doc week-end
13h20 Un jour, un doc week-end
14h20 Un jour, un doc week-end
15h20 Un jour, un doc week-end
15h45 Un jour, un doc week-end
16h40 66 minutes : grand format
17h40 66 minutes : grand format
18h45 Le 19.45
19h15 Sport 6
19h30 En famille
20h10 Capital
22h05 Enquête exclusive
23h25 The Rookie : le flic de Los Angeles
00h20 The Rookie : le flic de Los Angeles
01h15 The Rookie : le flic de Los Angeles

11h00 Jubilations romaines
11h06 Tout le monde veut prendre sa place
11h55 Journal Météo Climat
12h00 Journal 13h00
12h35 Tour de France Femmes - Etape 2 : partie 2
14h20 Tour de France - Etape 21
19h00 Journal 20h00
19h30 20h30 l'été
20h00 Journal Météo Climat
20h05 Météo des plages
20h07 Image du jour : Tour de France
20h09 Sur la route du Tour
20h10 Ma maison de A à Z
20h11 Oh ! Biz'Art
20h15 Pour la France
22h00 Au coeur des Jeux
22h45 Au coeur des Jeux
00h40 Fort Boyard
02h50 Les enfants de la télé
03h45 La civilisation des arbres
03h46 Courant d'art
03h50 Pays et marchés du monde

11h30 Dans le rétro
11h40 ICI 12/13
11h55 Tour de France Femmes - Etape 2 : partie 1
12h40 Champions d'exception
12h45 Paris en chansons
14h45 Les carnets de Julie
15h40 La p'tite librairie
15h45 Le jeu des 1000 euros
16h25 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h50 Journal Météo Climat
17h55 Météo des plages
18h00 Instant conso
18h10 La p'tite librairie
18h15 Dans le rétro
18h16 ICI 19/20 édition toutes régions
20h10 La disparue du lac noir
21h00 La disparue du lac noir
21h55 La disparue du lac noir
22h45 La disparue du lac noir
23h25 Le Concert de Paris 2024
01h15 Samedi d'en rire
02h45 Chef pays



10h45 Prédateurs et proies, un équilibre fragile
11h30 Prédateurs et proies, un équilibre fragile
12h30 Le messager
14h25 Aux armes, citoyennes ! Les femmes dans la Révolution française
16h00 Le long voyage d'un requin-baleine
17h00 Patrimoine mondial de l'Unesco : Trésors culturels
17h55 Concerto per Milano 2023
18h45 Arte journal
19h05 Nicole Kidman, les yeux grand ouverts
20h00 Florence Foster Jenkins
21h45 Liza Minnelli, la dernière héritière d'Hollywood
22h40 Vincenzo Bellini: Norma
23h50 Unhappy
00h20 Tracks East
00h55 Winona Ryder: une actrice habitée
01h50 Où est cette rue?
03h15 Enquêtes archéologiques
03h41 Pause

TÉLÉVISION

15



20h10

LITTLE BIG FRED



Ancien pivot de l'équipe de France de basket médaillée d'argent aux JO 2000, Fred Weis a fait partie des meilleurs joueurs hexagonaux de sa génération. Du haut de ses 2,17 m, il a démontré que la fluidité et l'intelligence de jeu n'étaient réservés aux petits gabarits. Courtisé par les grands clubs européens et quelques franchises de la NBA, le joueur international voit sa carrière chamboulée par un fait personnel : la découverte de l'autisme de son fils. Fred Weis culpabilise et s'enfonce dans une spirale négative. Dépressif, il néglige sa carrière, sombre dans l'alcoolisme. Il évoque son parcours sans ambages jusqu'à sa lente reconstruction.

Realisateur: Clément Repellin

20h10

3

LA DISPARUE DU LAC NOIR



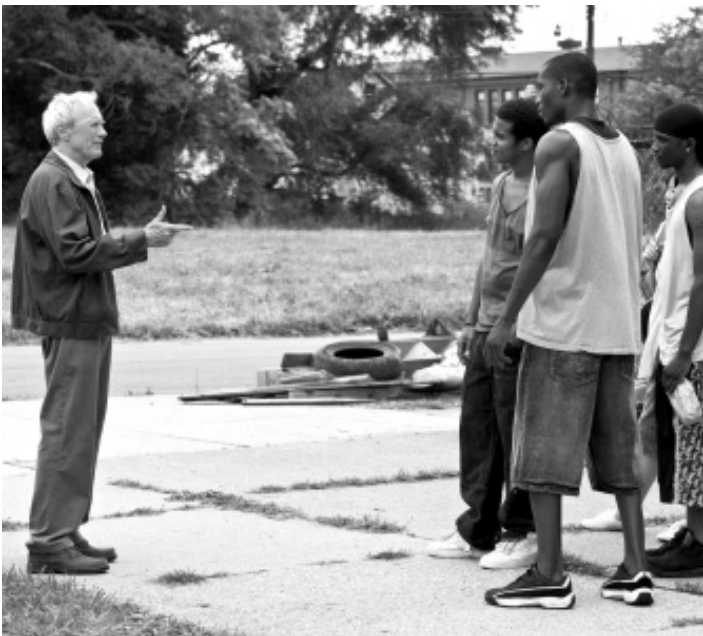
Ébranlée par sa propre conduite lors de l'interrogatoire, Eva se retrouve envahie par des remords particulièrement lancinants. Cherchant la rédemption, elle sollicite l'éclairage de Giuditta. L'enquête prend une tangente inattendue lorsque soudainement, surgit un élément perturbateur. Face à un dilemme déchirant, Giuditta opte pour une décision aux retombées profondément personnelles, tout en œuvrant pour le progrès de l'enquête.

Acteur: Cristiana Capotondi (Eva Cantini), Matteo Martari (Marco Corvi), Lucrezia Lante della Rovere (Giuditta Doria), Margherita Laterza (Anita Mancuso).

22h24



GRAN TORINO



Walt Kowalski (Clint Eastwood), vétéran acéré de la guerre de Corée, se trouve désormais isolé dans son pavillon de banlieue à Detroit, entouré d'un voisinage en majorité immigrant qu'il méprise ouvertement. Reclus et aigri par des années de solitude, il consacre son temps à sa passion pour la mécanique et à l'entretien de sa fétiche Gran Torino de 1972, symbole de son passé chez Ford.

Acteur: Clint Eastwood (Walt Kowalski), Christopher Carley (le père Janovich), Bee Vang (Thao), Ahney Her (Sue), Brian Haley (Mitch Kowalski).

Realisateur: Clint Eastwood

Scénariste: Nick Schenk

Musique: Kyle Eastwood, Michael Stevens



Guerre à Ghaza

Le SG de l'ONU fustige le manque d'humanité

« L'ampleur et la portée sont au-delà de tout ce que nous avons vu dans l'histoire récente », a déclaré Antonio Guterres, lors d'une intervention par vidéo lors de l'assemblée d'Amnesty International. De nouveau, Antonio Guterres fustige le manque d'« humanité » et de « compassion » à l'égard des habitants de la bande de Ghaza, qui traverse non seulement une crise humanitaire mais aussi « une crise morale qui défie la conscience mondiale ». « L'ampleur et la portée sont au-delà de tout ce que nous avons vu dans l'histoire récente », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, vendredi 25 juillet, lors d'une intervention par vidéo lors de l'assemblée d'Amnesty International. La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni exigent que « la catastrophe humanitaire cesse immédiatement ». Seront-ils entendus cette fois ? A l'issue d'un « entretien d'urgence », vendredi, Paris, Londres et Berlin appellent le gouvernement israélien à « lever immédiatement les restrictions sur l'acheminement de l'aide » dans la bande de Ghaza, et « à permettre de toute urgence à l'ONU et aux ONG humanitaires de mener à bien leur travail afin de lutter contre la famine ».

Thaïlande - Cambodge

Le conflit a déjà fait plus de 30 morts

Les combats frontaliers entre le Cambodge et la Thaïlande ont fait au moins 33 morts de part et d'autre de la frontière, selon les derniers bilans disponibles ce samedi 26 juillet. Phnom Penh appelle désormais son voisin à un « cessez-le-feu immédiat ». Ce différend frontalier couve de longue date et a dégénéré jeudi en affrontements impliquant des avions de combat, des tanks, des troupes au sol et des tirs d'artillerie - un niveau de violence jamais vu depuis 2011, qui a conduit le Conseil de sécurité de l'ONU à se réunir d'urgence. Ce samedi, le ministère cambodgien de la Défense a indiqué que 13 personnes avaient été tuées et 71 autres blessées du côté cambodgien. L'armée thaïlandaise a pour sa part indiqué que cinq soldats avaient été tués vendredi, ce qui porte le bilan à 20 morts côté thaïlandais (14 civils et six militaires). Au total, le bilan dépasse désormais celui de la précédente série d'affrontements frontaliers majeurs entre les deux pays, qui avaient fait 28 morts entre 2008 et 2011. Les deux camps ont signalé des heurts vers 5h (heure locale). Phnom Penh a accusé les forces thaïlandaises d'avoir tiré « cinq obus d'artillerie lourde » contre plusieurs lieux de la province de Pursat, frontalière de la Thaïlande. Les affrontements ont contraint plus de 138 000 personnes à évacuer les régions thaïlandaises adossées à la frontière, tandis qu'au Cambodge, plus de 35 000 personnes ont dû fuir leurs domiciles. À l'issue de la réunion à huis clos du Conseil de sécurité de l'ONU vendredi à New York, l'ambassadeur cambodgien aux Nations unies, Chhea Keo, a indiqué que son pays souhaitait un cessez-le-feu. « Le Cambodge a demandé un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et nous avons également appelé à une résolution pacifique du conflit », a-t-il déclaré à la presse. Le ministre thaïlandais des Affaires étrangères Maris Sangiamposha a déclaré samedi que le Cambodge devait faire preuve d'une « véritable sincérité pour mettre fin au conflit ». « J'exhorte le Cambodge à cesser de violer la souveraineté thaïlandaise » et à se tourner vers le « dialogue bipartite », a dit le ministre à la presse.

Ghaza

Près d'une personne sur trois ne mange pas pendant des jours

Environ un tiers des habitants de la bande de Ghaza, soumise à un blocus et une agression sioniste, ne mangent pas pendant des jours et la malnutrition est en forte augmentation, a indiqué vendredi le Programme alimentaire mondial (PAM), l'agence de l'ONU s'occupant de l'aide alimentaire. « La crise alimentaire à Ghaza a atteint des niveaux de désespoir sans précédent. Près d'une personne sur trois ne mange pas depuis plusieurs jours. La malnutrition est en forte augmentation, avec 90.000 femmes et enfants ayant besoin d'un traitement urgent », a indiqué le PAM dans un communiqué. Selon l'organisme, 470.000 personnes devraient être confrontées à « une famine catastrophique » entre mai et septembre dans le territoire palestinien assiégé par l'entité sioniste. « Des personnes meurent faute d'aide humanitaire », a alerté le PAM, rappelant que « l'aide alimentaire est le seul moyen pour les populations d'accéder à la nourriture, car les prix des denrées alimentaires ont atteint des sommets ». Médecins sans frontières (MSF) indiquait plus tôt vendredi qu'un quart des enfants



âgés de six mois à cinq ans et des femmes enceintes et allaitantes examinés la semaine dernière dans les installations de l'ONG dans la bande de Ghaza souffraient de malnutrition, dénonçant « l'utilisation délibérée de la faim comme arme de guerre » par

l'entité sioniste à Ghaza. Début mars, l'entité sioniste a imposé sur la bande de Ghaza un blocus total, entraînant de graves pénuries de nourriture, de médicaments et de carburant, et suscitant des critiques croissantes sur l'aggravation de la faim.

Mandat d'arrêt international contre Benjamin Netanyahu

La CPI accable la Hongrie

La Cour pénale internationale (CPI) a accablé la Hongrie pour avoir manqué à ses obligations internationales en ne donnant pas suite à sa demande d'arrestation du criminel de guerre sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu, alors qu'il se trouvait sur le territoire hongrois en avril dernier. « La Hongrie a manqué à ses obligations internationales au titre du Statut (de Rome) en ne donnant pas suite à sa demande d'arrestation provisoire de Netanyahu alors qu'il se trou-

vait sur le territoire hongrois entre le 3 et le 6 avril 2025 », a déclaré jeudi dernier la Chambre préliminaire de la CPI, dans un communiqué. La Chambre a ajouté que « le manquement de la Hongrie à cette demande a empêché la Cour d'exercer un pouvoir important et une fonction essentielle, à savoir garantir la présence du suspect devant elle », faisant savoir qu'« elle a saisi l'Assemblée des Etats parties du manquement de la Hongrie par l'intermédiaire du Président

de la Cour, conformément au Règlement de la Cour ». Pour ce qui est de la décision de Budapest de se retirer de la Cour pénale internationale, la CPI rappelle que « le mémorandum stipulait que le manquement d'un Etat partie à ses obligations de fond et de procédure au titre du Statut, ne pouvait être ignoré simplement parce qu'il avait décidé de se retirer du Statut de Rome ». A cet égard, la Cour a noté que « le retrait de la Hongrie ne prendra effet que le 2 juin 2026 ».

Ex-président Bachar el-Assad

La justice française annule le mandat d'arrêt

Vendredi 25 juillet, la Cour de cassation a estimé qu'aucune exception ne pouvait lever l'immunité personnelle d'un chef d'Etat. Elle a ainsi annulé le mandat d'arrêt émis par des juges d'instruction parisiens contre l'ex-président syrien Bachar al-Assad pour des attaques chimiques mortelles en 2013. La Cour de cassation a annulé, vendredi 25 juillet, le mandat d'arrêt visant le président syrien déchu Bachar al-Assad pour des attaques chimiques mortelles en 2013. Le mandat d'arrêt avait été délivré en novembre 2023 alors que Bachar el-Assad « était encore chef d'Etat en exercice », et n'était donc pas « régulier », a déclaré le président de la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire français, Christophe Soulard, lors d'une audience publique diffusée de manière inédite en direct sur Internet. « Cependant », depuis que Bachar el-Assad a été renversé en décembre 2024 et n'est plus président, « de nouveaux mandats d'arrêt ont pu ou pourront être délivrés à son encontre » pour des faits susceptibles de constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humani-



té, a développé Christophe Soulard. L'information judiciaire ouverte à son encontre peut donc se poursuivre, a-t-il ajouté. En novembre 2023, deux juges d'instruction parisiens avaient émis un mandat d'arrêt pour complicité de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre contre Bachar el-Assad pour les attaques chimiques imputées au pouvoir syrien en 2013. Ce mandat d'arrêt était contesté par le Parquet national antiterroriste (Pnat) en première instance, soutenu par le

Parquet général de la cour d'appel de Paris, au nom de l'immunité absolue devant les tribunaux étrangers dont jouissent les chefs d'Etat, Premiers ministres et ministres des Affaires étrangères en exercice. La Cour pénale internationale (CPI) n'est pas compétente pour les crimes internationaux commis en Syrie, le pays n'ayant pas ratifié le traité de Rome qui l'a instituée. Et aucune résolution du Conseil de sécurité des Nations unies n'a ordonné sa saisine.